



# LE DEVOIR

VOL. CII N° 285

LE MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2011

1,09 \$ + TAXES = 1,24 \$

## Kyoto: des « cibles stupides », selon Harper

### Le Canada désavoué sur la scène internationale au lendemain de son retrait de Kyoto

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Stigmatisé comme renégat ici et à l'étranger, le Canada en a remis hier contre le protocole de Kyoto par la voix du premier ministre Stephen Harper, qui a déclaré hier aux Communes que le traité ratifié par

192 pays sur 194 contenait des « cibles stupides ».

En réponse à une question du chef libéral Bob Rae, Stephen Harper a réagi pour la première fois au retrait du Canada en ces termes: « Ce qui n'avait absolument aucun bon sens pour ce pays, c'était la signature du protocole de Kyoto par un gouvernement li-

béral, lequel a signé ce que, très franchement, je considère comme des cibles [de réduction] stupides et lequel, par la suite, ne s'est pas doté d'un plan pour les atteindre après dix ans au pouvoir ».

De son côté, le ministre canadien de l'Environnement, Peter Kent, semblait totalement ignorer la ré-

probation dont le Canada faisait l'objet sur une planète qui ne semblait pas la sienne: « Le monde, disait-il, voit aujourd'hui le Canada d'un très bon œil parce qu'il dit ce qu'il pense et contribue à montrer la voie. »

VOIR PAGE A 8: KYOTO

■ La chronique de Manon Cornellier, page A 3: Les faux jetons ■ Le commissaire à l'environnement critique Ottawa, page A 2

## LA CAQ AVALE L'ADQ



MATHIEU BÉLANGER REUTERS

Le chef de la CAQ, François Legault, et celui de l'ADQ, Gérard Deltell, étaient côte à côte hier, à Québec, pour annoncer la conclusion de l'entente de principe sur la fusion des deux partis. M. Deltell agira comme chef parlementaire de la CAQ.

## Legault embrasse l'autonomie adéquistre

ROBERT DUTRISAC

Québec — Avec la fusion de l'Action démocratique du Québec et de la Coalition avenir Québec, François Legault doit faire sien le credo autonomiste qui consacre le lien entre le destin des Québécois et le fédéralisme canadien.

Au cours de la conférence de presse annonçant la conclusion de l'entente de principe sur la fusion des

deux partis, Gérard Deltell n'a pas manqué de souligner cette conversion de l'ancien péquiste. « Je vous annonce donc que la Coalition épouse la position de l'autonomie telle que déployée par l'ADQ depuis dix ans », a déclaré Gérard Deltell à l'ouverture de la conférence de presse à laquelle participaient, outre François Legault, les députés adéquistes Sylvie Roy, François Bonnardel et Janvier Grondin. « Et l'autonomie, ça veut dire quoi: assumer pleinement notre destin

comme nation ici au Québec, et ce, à l'intérieur du cadre fédéral canadien », a poursuivi le chef adéquistre.

François Legault n'a pas bronché, ne soufflant mot à ce sujet quand il a pris la parole après Gérard Deltell.

VOIR PAGE A 8: LEGAULT

■ L'éditorial de Bernard Descôteaux, page A 6: Une cohabitation incertaine

## CHEMIN DE FER DU PLAN NORD

### Le gros de la facture pour Québec ?

#### L'investissement semble trop risqué pour les minières, conclut l'étude de Genivar

ALEXANDRE SHIELDS

L'implantation d'un lien ferroviaire de 600 kilomètres entre Schefferville et Kuujuaq, un projet qui bénéficierait directement aux minières qui comptent profiter du Plan Nord, coûterait au moins 2,5 milliards de dollars. Le gouvernement pourrait d'ailleurs être forcé d'acquiescer une bonne partie de la facture, selon ce qui ressort d'une étude de pré-faisabilité réalisée par la firme d'ingénierie Genivar pour le ministère des Transports. Le même document souligne que des projets hydroélectriques déjà envisagés par Hydro-Québec dans cette région nordique seraient difficilement rentables.

L'ajout d'un long tronçon de chemin de fer jusqu'à la baie d'Ungava permettrait en fait de relier le Nord québécois au port de Sept-Îles. Les centaines de millions de tonnes de minerais qui seront exploitées à moyen terme dans le secteur de la fosse du Labrador pourraient par la même occasion être transportées, transférées à bord de bateaux et ensuite exportées. La construction d'une voie ferrée garantirait en effet l'accès à un territoire dont le potentiel minéral est immense — on y retrouve près de 18 000 titres miniers — et qui est largement inaccessible par la voie terrestre.

VOIR PAGE A 8: FACTURE



## SONDAGE MENSONGER

### Irwin Cotler victime d'une tactique déloyale, tranche le président des Communes

■ À lire en page A 3

#### INDEX

Actualités ..... A 2	Éditorial ..... A 6
Annonces ..... B 6	Idées ..... A 7
Avis publics ..... A 4	Météo ..... A 4
Carrières ..... B 4	Monde ..... B 5
Culture ..... B 7	Mots croisés ..... B 2
Décès ..... B 6	Sudoku ..... B 5
Économie ..... B 1	Télévision ..... B 7

## PARTICULES ÉLÉMENTAIRES

### Un peu plus près du boson de Higgs

PAULINE GRAVEL

Le Large Hadron Collider (LHC) a été construit sous la frontière franco-suisse principalement dans l'espoir de l'épingler, car jusqu'à maintenant il a toujours échappé à la traque des physiciens. Hier, ceux qui pourchassent l'insaisissable boson de Higgs au LHC ont affirmé avoir décelé des indices de son éphémère présence. Ils ne rient toutefois pas encore victoire, mais ils espèrent apporter la preuve définitive de leur prise dans un an.

Voilà plus de 40 ans que les physiciens espèrent observer le fameux boson de Higgs, qui tire

son nom du physicien britannique Peter Higgs, lequel avait émis l'idée de son existence pour expliquer comment les particules produites au cours du Big Bang avaient acquis une masse.

Or, jusqu'à récemment, les physiciens n'avaient jamais pu voir cette particule, dont la théorie prédit l'existence. Tous les physiciens adhèrent à la théorie du modèle standard, qui décrit l'ensemble des particules élémentaires constituant la matière, mais dont « une des prédictions, celle de l'existence du boson de Higgs, n'a pas encore été confirmée. Tout

SUITE PAGE A 8: BOSON

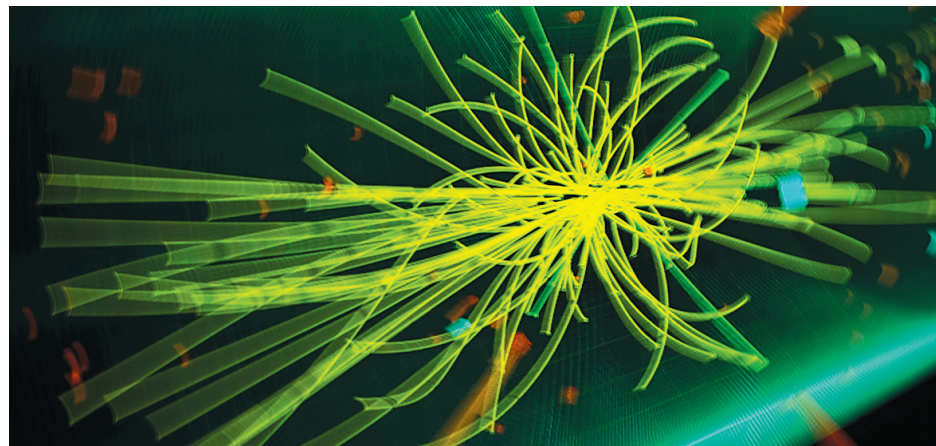


Image montrant une collision de particules provoquée dans le Large Hadron Collider de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN).

FABRICE COFFRINI AGENCE FRANCE-PRESSE

**Bijouterie Gambard**  
Vente et service technique  
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

ROLEX

## ACTUALITÉS

Registre des armes d'épaule

## Québec ne doit s'attendre à aucune aide d'Ottawa

BRIAN MYLES

Québec ne doit espérer aucune aide du gouvernement Harper dans sa tentative de sauver le registre des armes à feu.

Le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, a confirmé hier matin qu'il se tournera vers les tribunaux pour bloquer la destruction des données du registre des armes d'épaule. Il gardait cependant l'espoir d'en arriver à une entente à l'amiable avec Ottawa sur le transfert des données.

Stephen Harper a aussitôt fermé la porte à toute discussion. «Notre engagement électoral est clair. Nous ne favorisons pas un registre des armes d'épaule, a commenté le premier ministre aux Communes. Les provinces ont le droit de poursuivre leur propre politique, mais ce gouvernement ne va pas aider le registre par la porte de derrière.»

Le projet de loi C-19 prévoit à la fois l'abolition du registre des armes d'épaule et la destruction des données. Les conservateurs refusent de remettre ces renseignements au Québec, invitant la province à reprendre le travail à zéro si elle veut se doter d'un système de contrôle des armes à feu (l'opération est évaluée à 35 millions au bas mot).

Le député de Beauce, Maxime Bernier, a justifié la position des conservateurs en affirmant que le registre contient des données «inexactes, désuètes et périmées» qui ne seront d'aucun secours pour le Québec.

Un recours judiciaire semble donc incontournable. Dès que le projet de loi C-19 aura reçu la sanction royale, Québec ira devant la cour pour empêcher la destruction des données. Le ministre Dutil n'a pas exposé publiquement ses arguments. «Nos juristes nous disent qu'on va respecter le "bon timing" [...] pour nous permettre d'intervenir avant que le registre puisse être légalement détruit», a-t-il expliqué.

Selon le ministre Dutil, le fait que les citoyens québécois aient contribué à la mise en place du registre par le paiement de leurs impôts au fédéral confère à son gouvernement la copropriété des données au Québec.

La Sûreté du Québec (SQ), le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), la Fraternité des policiers ainsi que des groupes de pression et de défense des droits appuient sans réserve la démarche du gouvernement Charest.

Le Devoir

Commissaire fédéral à l'environnement

## Des lois peu ou pas appliquées, critique le commissaire Vaughan

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Plusieurs lois fédérales en matière de protection de l'environnement sont mal, peu ou pas appliquées au Canada, révélait hier le commissaire fédéral à l'environnement dans son rapport annuel.

Le commissaire Scott Vaughan s'y dit en effet «préoccupé» de constater que Transports Canada, l'Office national de l'énergie et Environnement Canada affichent encore aujourd'hui des pratiques en deçà des exigences des lois fédérales.

Les contrôles de Transports Canada sur le va-et-vient des matières dangereuses à travers le pays «comportent des lacunes depuis un certain temps», écrit-il, dont certaines avaient été relevées en 2006 et qui n'ont pas encore été corrigées. Même si ce ministère consacre 6,7 millions par année et affecte 74 employés à cette tâche, Transports Canada «ne peut garantir que les emplacements sont inspectés en fonction du niveau de risque le plus élevé», ajoute le commissaire Vaughan.

De plus, le même ministère ne s'est pas assuré que des mesures correctrices avaient été

prises contre les entreprises en situation de non-conformité. 53 % des dossiers examinés par le commissaire faisaient état de situations de non-conformité, ce qui en dit long sur l'état du transport des matières dangereuses. Et de ce nombre, dans 73 % des cas, les informations sur les mesures correctrices étaient incomplètes ou manquantes, souligne-t-il.

L'Office national de l'énergie (ONE) supervise la circulation du pétrole dans 71 000 km d'oléoducs et de gazoducs. Mais, indique le commissaire Vaughan, cet organisme fédéral ne semble pas vérifier si les recommandations adressées aux opérateurs sont suivies. Lacunes et déficiences sont présentes dans 64 % des dossiers inspectés par l'Office. Mais seulement 7 % de ces dossiers en infraction font état d'un suivi des recommandations de l'Office, révèle le commissaire.

Et l'ONE n'a pas encore passé au crible 39 % des manuels de mesures d'urgence des propriétaires de ces équi-

pements particulièrement dangereux. Dans 30 cas où l'Office a fait ce type de vérification, il a avisé seulement trois entreprises des lacunes qu'il avait détectées.

Quant à Environnement Canada, responsable de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, il a omis de vérifier dans un cas sur deux si les contrevenants s'étaient conformés à ses ordres. «Lent à réagir aux lacunes» qui font obstacle à l'application de la loi, le ministre fédéral de l'Environnement «néglige» par ailleurs de vérifier

si ses agents appliquent la loi uniformément pour tout le monde, «de manière juste, prévisible et cohérente dans tout le pays», souligne le commissaire à l'environnement.

Pour William Amos, du groupe ÉcoJustice, ce rapport confirme les deux ans d'enquête de ce groupe, lequel démontrait dans un rapport publié la semaine dernière plusieurs failles majeures dans l'application de la loi fédérale de l'environnement.

Le Devoir



Scott Vaughan

## La guerre des tuques à «Balles» de neige

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — La guerre, la guerre, c'est peut-être pas une raison pour se faire mal, mais c'en est une pour faire la fête, pense la Commission de la capitale nationale (CCN). Cet hiver, Bal de neige, cette fête familiale hivernale de trois semaines organisée à Ottawa-Gatineau, aura pour thème le 200<sup>e</sup> anniversaire de la guerre de 1812.

Au Domaine du flocon, que la CCN présente comme «le plus grand terrain de jeux de neige du continent», les enfants peuvent glisser, admirer des sculptures de neige ou s'aventurer dans un labyrinthe de glace. Cette année, la guerre teintera les activités. «Grâce à l'interprétation, des démonstrations et des jeux, Parcs Canada reconstituera le quotidien de nos ancêtres en 1812, est-il écrit dans le communiqué de presse. La Maison Charron sera transformée, pour l'occasion, en caserne du temps de la guerre de 1812.»

Fête d'enfants

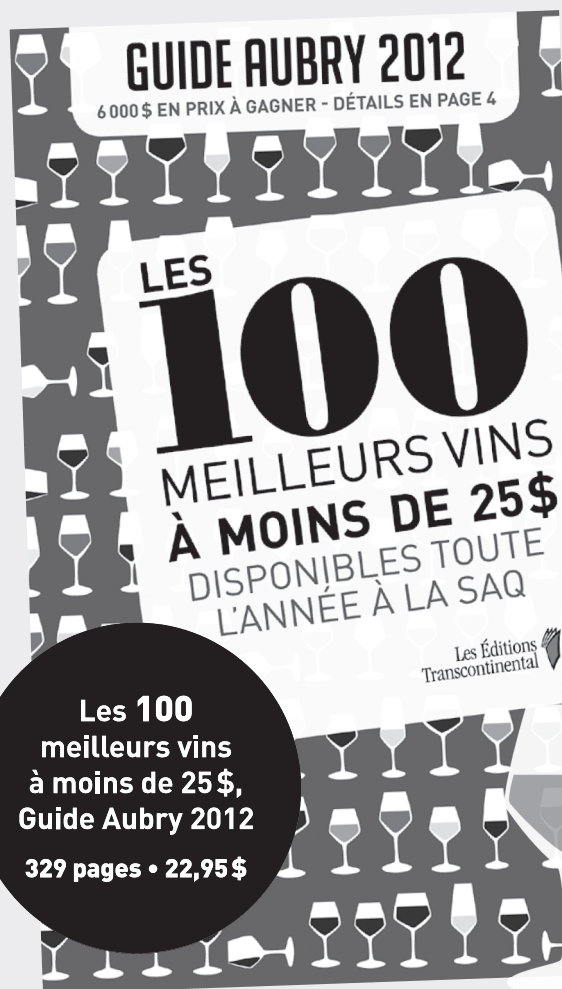
Une série de portraits de militaires français et anglais, de colons, d'officiers britanniques et d'alliés des premières nations sera présentée. La CCN explique que le thème du Bal de neige est renouvelé chaque année en fonction des commémorations canadiennes. «En 2012, nous soulignerons le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Garde côtière, les prix Juno et la vie des familles et des militaires au début du XIX<sup>e</sup> siècle», écrit le porte-parole Charles Cardinal. Il soutient qu'aucun partenaire fédéral n'a «exigé» ce thème.

La chef du NPD par intérim, Nycole Turmel, qui représente la circonscription de Hull où se tient une partie des activités, trouve «regrettable» et «inadmissible» de mêler fête d'enfants et guerre.

Le gouvernement conservateur lui-même dépensera 70 millions de dollars pour célébrer en 2012 cette guerre.

Le Devoir

## CADEAU EXPRESS!



Offrez le guide d'achat de vin le plus populaire sur le marché. Bien plus excitant à recevoir qu'une carte-cadeau!

## LES INCONTOURNABLES :

- Les 100 meilleurs vins rouges et blancs à moins de 25\$, chacun illustré de la bouteille
- Une foule de «top 10»: apéros, rosés, vins du Québec, vins à bouchon dévissable, vins bios, mousseux, portos...
- 25 vins extraordinaires à plus de 25\$
- Un guide express d'accords mets et cépages — avec des plats que vous servez vraiment
- Les 10 Points d'excitation 2012 de Jean Aubry

## PARMI LES NOUVEAUTÉS DE CETTE ÉDITION :

- Les choix de 6 personnalités d'ici: Isabelle Maréchal, Jim Corcoran, Catherine Major...
- Des accords vins avec 10 fromages québécois
- Des idées de dégustation pour chaque mois de l'année

ET BIEN PLUS!

En vente dans toutes les bonnes librairies

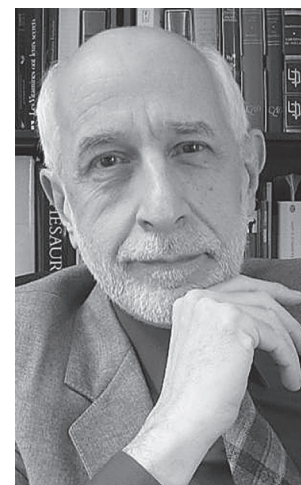
www.livres.transcontinental.ca

tc • MEDIA Les Éditions Transcontinental

EN BREF

## Brian Topp député au Québec?

Qu'il soit élu chef du Nouveau Parti démocratique ou pas, Brian Topp entend se présenter et se faire élire dans une circonscription québécoise après le 24 mars, a-t-il confirmé hier lors d'un passage à Montréal. M. Topp avait déjà signifié cette intention dans une entrevue au *Toronto Star*, vendredi dernier. Il a soutenu hier au *Devoir* que la présence physique du futur chef au Québec serait un «élément important» du plan pour conserver les acquis québécois aux prochaines élections. M. Topp n'a pas précisé s'il attendra une élection partielle ou s'il demandera à un député de lui céder sa place s'il est élu. Pour l'instant, son attention est tournée vers la course en cours, dit-il. Né à Longueuil, M. Topp a travaillé en Saskatchewan ainsi qu'à Toronto et à Ottawa au cours des dernières années. — *Le Devoir*



## Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

## Un homme de mots | de coeur | d'action

CE SOIR 20 h  
GODIN

telequebec.tv

PORTRAIT DU JOURNALISTE, POÈTE, POLITICIEN ET DÉFENSEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE GÉRALD GODIN.

Télé-Québec  
L'AUTRE TÉLÉ

## ACTUALITÉS



## Les faux jetons



MANON CORNELLIER

Depuis l'obtention de leur majorité, le 2 mai dernier, les conservateurs justifient tout ce qu'ils font en invoquant leur « mandat fort ». Même si moins de 40 % des Canadiens qui ont exercé leur droit de vote ont opté pour eux, ils estiment avoir maintenant le droit de faire tout ce qu'ils veulent. Ils ont promis d'abolir le registre des armes d'épaule? Ils se croient autorisés d'en détruire les données. Ils ont promis de s'attaquer au monopole de la Commission canadienne du blé? Ils se permettent d'aller de l'avant sans consulter les fermiers, comme l'exige la loi en vigueur et comme l'espéraient bien des agriculteurs.

Et il y a maintenant cette répudiation du protocole de Kyoto. Les conservateurs n'ont jamais caché leur mépris pour ce traité et même, il faut le dire, pour tout ce bruit autour des changements climatiques. On a toujours su aussi qu'ils n'avaient pas l'intention d'essayer de respecter les engagements pris par le Canada en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Mais jamais, jamais n'ont-ils dit ou écrit dans leur programme que sous leur règne le Canada renierait sa parole.

Si telle était l'intention de ce gouvernement depuis toujours, il aurait dû se retirer il y a longtemps du protocole et le faire visière levée, après un débat digne de ce nom au Parlement, puisque c'est ce dernier qui a ratifié le traité. Mais cela aurait signifié montrer ses cartes alors que le gouvernement était minoritaire et vulnérable et, pire, courir le risque de braquer certains électeurs. Et cela aurait exigé d'avoir un certain respect pour les processus démocratique et parlementaire.

À la transparence, le gouvernement a préféré le brouillard. Selon un conseiller conservateur, on a délibérément opté pour la confusion. En six ans, on a présenté trois plans d'action et aucun n'a été pleinement mis en œuvre. Le dernier repose sur l'adoption de règlements pour chaque grand secteur industriel, mais on les attend toujours, en particulier ceux pour les grands émetteurs de GES. Il y a quelques programmes que le gouvernement brandit à chaque détour pour prouver qu'il agit, mais il ignore la facture totale de son plan 2010 (plus de 9 milliards, selon le commissaire à l'environnement) et ne peut même pas dire si ses programmes atteignent leurs objectifs puisque les cibles n'ont cessé de changer depuis 2006.

Et pas pour le mieux. Si les engagements de Kyoto étaient irréalistes aux yeux du gouvernement Harper, ceux qu'il a lui-même pris sont parmi les plus timides des pays industrialisés. Et malgré cela, Ottawa n'a aucune assurance de pouvoir les atteindre avec les mesures mises en place, constatait le commissaire à l'environnement dans son rapport d'octobre dernier. Les conservateurs ont beau chercher à blâmer les libéraux, après six années au pouvoir, ce bilan est le leur.

Pour se défendre, les conservateurs, y compris le premier ministre Stephen Harper, répètent avec assurance des explications qui sont, en réalité, des justifications à l'inaction. L'argument le plus souvent invoqué pour ne pas avoir respecté le protocole de Kyoto, et finalement s'en retirer, est que ce traité est inefficace puisqu'il ne lie pas les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre (GES). Le Canada veut voir tout le monde soumis aux mêmes règles. C'est un point de vue de plus en plus répandu, mais qui ne justifie pas l'inaction. Si le gouvernement croit à l'urgence de lutter contre les changements climatiques, il peut passer à l'action, comme bien des pays européens l'ont fait.

Attention, nous dit-on, c'est oublier la situation aux États-Unis, notre principal partenaire commercial. Notre santé économique exige de ne pas en faire davantage qu'eux, assure-t-on. Les conservateurs passent sous silence les initiatives prises par les États américains ou encore les investissements plus importants faits dans les technologies et l'énergie vertes. À ce rythme, on risque seulement de prendre du retard. En fait, les émissions de GES ont augmenté plus vite au Canada qu'aux États-Unis, grâce surtout aux sables bitumineux, que tous les plans du gouvernement Harper ont cherché à épargner.

Le retrait du protocole est une manœuvre à l'image de tout ce que fait ce gouvernement dans le dossier des changements climatiques. Confondre, brouiller les pistes, frimer. Et le pire est que ce retrait lui permettra de se défilier encore plus aisément puisque le Canada ne sera plus forcé chaque année de faire un rapport détaillé du niveau de ses émissions. La Loi de mise en œuvre du protocole de Kyoto, adoptée en 2007, exige par contre du gouvernement qu'il produise chaque année un plan sur les changements climatiques et du commissaire à l'environnement, qu'il analyse les progrès faits. Tant qu'elle n'est pas abrogée, il est tenu de la respecter.

Mais l'abrogation de cette loi viendra sûrement, car ce gouvernement ne croit pas qu'il soit possible de concilier développement économique et protection de l'environnement. S'ils ont à choisir, les conservateurs choisissent toujours et sans hésitation l'économie. Et tant pis si les prochaines générations héritent d'une planète mal en point et menacée. L'idée que le Canada collabore, sans y être forcé, pour réduire les émissions de GES, qu'il fasse preuve de leadership, ne les a toujours pas effleurés.

mcornellier@ledevoir.com

## Sondage trompeur

## Le président de la Chambre dénonce la tactique conservatrice dans Mont-Royal

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Il n'a pas le pouvoir d'interdire la pratique, mais le président de la Chambre des communes — le conservateur Andrew Scheer — n'en a pas moins fortement dénoncé hier la tenue d'un sondage mensonger mené par les conservateurs dans la circonscription de Mont-Royal, où siège le libéral Irwin Cotler. M. Scheer associe à du « mépris » la tactique fallacieuse.

Dans un jugement de trois pages lu en Chambre après la période de questions, M. Scheer indique qu'il « compatit sans réserve avec M. Cotler au sujet de la situation dans laquelle il se trouve ». La situation dénoncée par M. Cotler est une « pratique suspecte d'identification des électeurs », et « toute personne sensée serait en accord avec la condamnation d'une tactique visant à semer la confusion dans l'esprit des électeurs » et avec le fait que « la plainte du député de Mont-Royal est légitime », dit M. Scheer.

Il y a un mois, Irwin Cotler avait porté à l'attention de la Chambre l'existence d'une campagne financée par les conservateurs pour suggérer qu'il allait démissionner et qu'une élection partielle « imminente » serait tenue dans Mont-Royal.

La maison de sondage Campaign Research a appelé plusieurs électeurs de cette circonscription où la communauté juive représente plus du tiers des électeurs. Les sondeurs se présentaient comme des « représentants du premier ministre Harper » et demandaient si les conservateurs pouvaient compter sur l'appui des électeurs pour l'élection partielle. Ceux qui demandaient à quelle élection les sondeurs faisaient référence se faisaient répondre que M. Cotler allait démissionner bientôt.

M. Cotler estime que le sondage a semé la confusion auprès de ses électeurs québécois et qu'il a nuí à sa réputation et à sa crédibilité. Il demandait au président de la Chambre d'interdire le recours à de telles pratiques, sous prétexte qu'elles nuisent à la capacité des députés visés de bien faire leur travail.

Se posant en défenseurs de la liberté d'expression, les conservateurs estimaient que « les activités des partis politiques ne doivent pas être évaluées par la Chambre » et qu'il revient aux « Canadiens de juger de cette question ».

Sur le fond, Andrew Scheer reconnaît qu'il ne peut aller plus loin que dénoncer l'esprit de la mé-

thode. « Le rôle de la présidence est en fait très limité », dit-il en affirmant qu'il est « difficile d'établir que les conséquences de ces tactiques ont empêché le député d'exercer ses fonctions parlementaires ».

Il peut « comprendre comment le député de Mont-Royal et les autres cherchent à contrer le cynisme ambiant — pour ne pas dire le mépris — qui semble régner autour des institutions et des pratiques parlementaires ». Sauf qu'il « craint que la réalisation d'un tel changement soit hors de [sa] portée ».

Tout au plus peut-il souhaiter que les maisons de sondage évitent de relayer de fausses informations et que les Canadiens soient « plus méfiants et critiques » à l'égard des renseignements qui leur sont présentés lors d'appels non sollicités.

Irwin Cotler s'est dit « déçu » de la décision de M. Scheer, qui n'a pas répondu au problème de fond à son avis. Il s'en remet donc à la « cour de l'opinion publique » pour juger du bien-fondé de la stratégie conservatrice.

Le Devoir



Daniel Paillé avait été défait dans la circonscription de Hochelaga aux élections du 2 mai dernier.

## Les conservateurs critiquent Daniel Paillé après l'avoir encensé

MARIE VASTEL

Ottawa — Les conservateurs n'ont pas perdu de temps pour s'en prendre au nouveau chef bloquiste, Daniel Paillé. Or ils avaient ardemment défendu ce nouvel ennemi politique à l'époque où il était leur allié, il y a quatre ans.

Le Bloc québécois venait à peine d'élire son nouveau chef, dimanche, qu'à peine 24 heures plus tard les conservateurs le critiquaient déjà, aux Communes. Le député Jacques Gourde a aussitôt déploré lundi les propos tenus par Daniel Paillé au moment d'accepter la direction du Bloc. Le nouveau chef avait dénoncé l'abolition du registre des armes d'épaule, affirmant qu'il serait désormais aussi facile de se procurer une arme que d'ouvrir un compte Facebook.

« Ce n'est plus une nouvelle fraîche: le Bloc québécois est dépassé et les Québécois se sont rendu compte de son inutilité à Ottawa. La preuve: la première déclaration publique de Daniel

Paillé est mensongère », a dit le conservateur.

Pourtant, en 2007, ses collègues du Sénat avaient sans relâche défendu ce même Daniel Paillé après qu'il eut décroché un contrat pour le gouvernement de Stephen Harper. En avril, le ministre des Travaux publics et sénateur Michael Fortier lui avait confié le mandat d'étudier l'attribution de contrats de sondage entre 1990 et 2003 (soit surtout sous les gouvernements libéraux, espérant ainsi mettre dans l'embarras leurs rivaux).

## Allégeance patriotique

Les libéraux avaient vivement dénoncé cette nomination, remettant en question que le gouvernement permette à un souverainiste de consulter des documents du fédéral. La sénatrice libérale Céline Hervieux-Payette avait quant à elle mis en doute l'objectivité de M. Paillé en tant qu'indépendantiste. « Les gens ont évolué. M. Paillé est venu ici, au Parlement du Canada, faire une annonce avec moi alors qu'il y avait des

drapeaux du Canada derrière moi », avait répliqué Michael Fortier en insinuant que l'allégeance patriotique de l'ex-ministre péquiste était réglée.

Au moment d'annoncer la nomination, M. Fortier, tout comme la leader du gouvernement au Sénat, Marjory LeBreton, avait plutôt vanté son expérience professionnelle. « Ce qui m'importait, c'est qu'on trouve quelqu'un qui avait un profil professionnel adapté à la situation. On a quelqu'un ici qui est un académique, qui enseigne l'éthique à HEC, qui a été dans le domaine des affaires, qui a été dans un gouvernement et donc qui comprend la question des sondages », avait affirmé le ministre.

Si les conservateurs applaudissaient à ses compétences en 2007, M. Paillé a noté qu'il les affichait toujours à son curriculum vitæ. « Ils avaient à cette époque-là reconnu ma compétence. Et je suis toujours aussi compétent aujourd'hui que je l'étais il y a quatre ans », a-t-il dit hier, sourire en coin.

Le Devoir

## Réforme de la carte électorale

## Feu vert à des députés supplémentaires

MARIE VASTEL

Ottawa — La réforme de la carte électorale au pays devrait devenir loi d'ici quelques jours. Le projet de loi C-20 a pris la direction du Sénat, hier soir, où il devrait être adopté d'ici le congé des Fêtes, compte tenu de la majorité conservatrice qui domine aussi la Chambre haute.

La proposition de longue date des conservateurs de Stephen Harper avait cette fois-ci été revue pour accorder trois nouveaux sièges au Québec — permettant à la province de conserver son poids démographique aux Communes (environ 23 %) mais faisant néanmoins baisser son poids politique, qui comptait jusqu'à présent pour 24,3 % des sièges à la Chambre. Le projet de loi prévoit en outre l'ajout de 15 circonscriptions en Ontario, et de 6 en Alberta et en Colombie-Britannique.

Les libéraux avaient plutôt proposé une formule permettant d'arriver aux mêmes proportions pour chacune des provinces, mais les conservateurs l'ont rapidement écartée. Une « honte », selon le libéral Stéphane Dion, car il s'agit d'imposer « la plus grande hausse de l'histoire de la fédération ».

## Une « rigolade »

D'autant plus que le gouvernement Harper ajoutera ces coûteux sièges au moment même où il prévoit réduire de 10 % ses dépenses dans le secteur public pour rééquilibrer son budget, a-t-il accusé.

« C'est une rigolade, ce Parlement maintenant. Ils veulent augmenter le Parlement de 30 députés. Pourquoi? Pour avoir des poteaux qui vont se lever quand on va le leur demander? », a-t-il lancé. Depuis le début de l'automne, les conservateurs ont limité les temps de débat à

neuf reprises et refusé presque tous les amendements proposés à leurs projets de loi, notamment celui-ci.

Le ministre de la Réforme démocratique s'est contenté de répéter hier le même discours: C-20 rapproche chaque province d'une représentation proportionnelle à sa population. Et même si son gouvernement demande à la population de se serrer la ceinture, le ministre Tim Uppal a défendu l'ajout de 30 nouveaux députés, engendrant chacun des coûts d'environ un demi-million de dollars par année. « La priorité de ce gouvernement continue d'être l'économie [...] mais nous avons une occasion de nous pencher sur la sous-représentation [...] Ce projet de loi est équitable », a-t-il plaidé.

Le projet de loi C-20 a été adopté aux Communes à 154 voix contre 131.

Le Devoir

## Jean Chrétien brandit le spectre de la peine de mort

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — L'ancien premier ministre Jean Chrétien met en garde les militants libéraux contre le gouvernement conservateur, estimant qu'après l'abolition du registre des armes à feu, c'est l'abolition du droit à l'avortement et du mariage homosexuel qui guette et même le retour de la peine de mort.

« A moins d'être audacieux, à moins de saisir cette occasion, tout ce que nous avons bâti jusqu'à maintenant s'écroulera peu à peu », écrit Jean Chrétien dans une lettre destinée aux militants libéraux et visant à récolter des fonds. « Les conservateurs ont déjà mis fin au contrôle des armes à feu et à l'accord de Kyoto. La prochaine fois ce sera peut-être le droit de la femme au libre-choix ou le mariage gai. Ensuite, peut-être qu'ils instaureront la peine capitale. Une à une, toutes les valeurs que nous chérissons en tant que Canadiens seront perdues. » M. Chrétien rappelle aussi qu'un gouvernement libéral avait éliminé le déficit et refusé de participer à la guerre en Irak « tandis que les conservateurs nous auraient amenés en guerre ».

Invité à commenter cette lettre vitriolique, le chef intérimaire Bob Rae a indiqué qu'il en partageait l'essence.

« On a un gouvernement réformiste. Et on se souvient, comme M. Chrétien qui était de la bataille en 1980-1990, des batailles qu'on a eues. On sait les attitudes des réformistes. Est-ce que les valeurs des réformistes ont vraiment changé? Moi je n'ai pas l'impression. [...] On a une bonne bataille à faire comme libéraux pour défendre nos valeurs et les choses qu'on a gagnées. »

Les libéraux ont profité de la journée pour dresser le bilan de la première session parlementaire complète depuis l'élection d'un gouvernement majoritaire. Selon eux, le bilan est inquiétant parce que les conservateurs ont eu recours de manière excessive au bâillon pour faire adopter leurs lois, ont refusé toute modification législative provenant de l'opposition, même mineure, et ont tenu plus souvent qu'auparavant des réunions de comité à huis clos.

Aux cyniques qui disent que ces tiraillements parlementaires n'ont aucun écho dans la population, il offre cette mise en garde. « Un gouvernement qui traite ainsi le Parlement est un gouvernement qui traitera éventuellement ses citoyens comme ça. [...] Les gens doivent se réveiller et réfléchir à cela. »

Le Devoir

## ACTUALITÉS

## Montréal annulera les contrats de travaux obtenus par des entreprises frauduleuses

JEANNE CORRIVEAU

Montréal entend se conformer à la loi adoptée la semaine dernière par l'Assemblée nationale pour contrer la fraude dans l'industrie de la construction. La Ville annulera donc les contrats octroyés à des entreprises reconnues coupables de fraude fiscale et qui n'auraient pas encore commencé leurs travaux, a fait savoir le maire Gérard Tremblay hier.

Montréal pourrait alors écarter les entreprises détenues par Tony Accurso, soit Constructions Louisbourg et Simard-Beaudry Construction, qui ont plaidé coupables à des accusations de fraude fiscale l'an dernier. Les deux entreprises, qui ont décroché plusieurs contrats de la Ville au cours des derniers mois, verront leur licence restreinte jusqu'en 2015.

«On a l'intention d'appliquer la loi, mais il faudra examiner les conséquences. On va faire l'inventaire de tous les contrats que nous avons avec les firmes

qui ont plaidé coupables, comme Louisbourg Construction et Simard-Beaudry. On nous a informés que [Construction] Soter faisait partie de cette liste. C'est complexe parce qu'il y a des travaux en cours», a expliqué le maire Tremblay lors de la séance extraordinaire du conseil municipal hier matin.

Ainsi, la Ville examinera chaque contrat pour déterminer si elle retournera en appel d'offres. Dans le cas des contrats en cours d'exécution, elle pourrait demander une dérogation à la Régie du bâtiment ou avoir recours à la caution pour s'assurer de la réalisation du contrat par une autre entreprise. Rappelons que la Régie du bâtiment a dressé une liste de 82 entreprises dont la licence sera restreinte.

Le responsable des infrastructures au comité exécutif, Richard Deschamps, n'a pas été en mesure hier de dire combien de contrats étaient en jeu. «Il faut faire une analyse plus fine des impacts que ça provoque pour chacun des contrats», a-t-il dit.

L'opposition dirigée par Louise Harel a relevé que, depuis avril dernier, 15 contrats ont été accordés par la Ville à Constructions Louisbourg Construction et à Simard-Beaudry Construction pour des travaux de voirie, d'aqueducs et d'égoûts, pour un total de 45,6 millions de dollars. «Il faudra avoir l'heure juste, car les arrondissements accordent eux aussi des contrats», a signalé Mme Harel.

Laval compte elle aussi se plier à la nouvelle loi, mais le cabinet du maire Gilles Vaillancourt n'a pas été en mesure hier de préciser combien de contrats pourraient être touchés par l'entrée en vigueur des nouvelles règles.

À l'Union des municipalités du Québec (UMQ), on souligne que l'adoption du projet de loi 35 aura pour effet de réduire les effets de la concurrence, mais qu'à long terme le geste représente un pas dans la bonne direction afin d'assainir le processus d'appel d'offres dans le monde municipal.

Le Devoir

## Deux dirigeants du Fonds de la FTQ ont voyagé aux frais d'Accurso

KATHLEEN LÉVESQUE

L'entrepreneur Tony Accurso ne s'est pas limité à accueillir des personnalités publiques sur son yacht de luxe au cours des dernières années. Il a également invité de hauts dirigeants du Fonds de solidarité de la FTQ, tous frais payés, dans un centre de santé en Allemagne.

Au cours des derniers jours, Le Devoir a posé des questions sur ces voyages. Hier après-midi, le Fonds de solidarité a choisi de diffuser un communiqué de presse afin de donner son point de vue. Joint par téléphone, le vice-président aux affaires publiques et corporatives du Fonds de solidarité, Mario Tremblay, s'est désolé que l'image de l'organisation qu'il représente soit ainsi visée. «On trouve dommage que cela circule étant donné que, depuis 2009, on a changé notre code d'éthique, on a resserré les règles», a affirmé M. Tremblay.

En 2007 et 2008, Tony Accurso, qui brassait des affaires avec le Fonds de solidarité, a voyagé avec Louis Bolduc — premier vice-président de la FTQ, membre du conseil d'administration du Fonds de solidarité et adjoint exécutif à la présidence du syndicat des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) —, avec l'épouse de ce dernier ainsi qu'avec Jean Lavalée. Ce dernier, aussi ancien membre du conseil

d'administration du Fonds de solidarité, était alors président de la FTQ-Construction. Comme l'a appris Le Devoir, le groupe s'est envolé pour l'Allemagne, dans un centre de santé, afin d'y suivre une cure d'amaigrissement.

Ces voyages toutes dépenses payées ne sont pas les seuls dont ont bénéficié des dirigeants de la FTQ, des syndicats affiliés et du Fonds. Le président de la FTQ, Michel Arsenault, a déjà reconnu être un ami de M. Accurso et avoir accepté ses invitations sur son bateau (Le Touch).

C'est lorsque ces liens furent rendus publics en 2009 que Louis Bolduc a révélé avoir lui-même bénéficié des largesses d'un des plus importants entrepreneurs au Québec. Hier, M. Bolduc a affirmé avoir compris l'importance de son «devoir de réserve». «J'ai bien compris que, pour le public, la frontière était mince entre la perception d'un geste personnel et la réalité du travail», a-t-il précisé.

Dans son communiqué, le Fonds de solidarité pointe en direction de Radio-Canada, qu'il invite à faire preuve de «discernement». Des reportages diffusés la semaine dernière concernant de possibles relations entre Michel Arsenault et des gens de la mafia ont vraisemblablement causé beaucoup d'embarras dans les bureaux de la FTQ et du Fonds.

Le Devoir

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

## AVIS PUBLIC

PROJET DE PARC ÉOLIEN DE LA RIVIÈRE-DU-MOULIN DANS LES MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY (TNO LAC-MINUSTUK) ET DE CHARLEVOIX (TNO LAC-PIKAUBA)

D'une puissance nominale totale de 350 MW, le projet de parc éolien de la Rivière-du-Moulin prévoit l'installation de 175 éoliennes de 2 MW chacune. La mise en service est prévue en deux phases : la première de 150 MW au plus tard le 1er décembre 2014 et la deuxième de 200 MW au plus tard le 1er décembre 2015. Pendant la période de construction, environ 200 travailleurs seront mobilisés et le parc éolien entraînera la création de 20 emplois permanents durant son exploitation. L'investissement nécessaire à la réalisation de ce projet est évalué à environ 800 millions de dollars.

Cet avis est publié pour informer la population qu'elle peut consulter l'étude d'impact et les autres documents concernant ce projet à compter du 15 décembre 2011. Ces documents sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

**Bibliothèque publique de Saint-Honoré**  
22, rue Paul-Aimé Hudon  
Saint-Honoré-de-Chicoutimi  
Tél. : 418 673-3790

**Heures d'ouverture jusqu'au 22 décembre 2011 :**  
Lundi et mardi : 13 h – 17 h  
Mercredi : 16 h – 20 h  
Jeudi : 13 h – 17 h

Horaires période des fêtes : fermée du 23 décembre 2011 au 8 janvier 2012

**Heures d'ouverture à partir du 9 janvier 2012 :**  
Lundi : 12 h 30 – 20 h  
Mardi : 12 h 30 – 17 h  
Mercredi : 15 h 30 – 20 h  
Jeudi : 12 h 30 – 17 h

**Bibliothèque René-Richard**  
9, rue Forget  
Baie-Saint-Paul  
Tél. : 418 435-5858

**Heures d'ouverture :**  
Dimanche : 13 h – 16 h  
Mardi : 12 h – 20 h  
Mercredi : 10 h – 18 h  
Jeudi : 13 h – 20 h  
Vendredi : 13 h – 18 h  
Samedi : 13 h – 16 h

Horaires période des fêtes : fermée du mercredi 21 décembre 2011 au mardi 3 janvier 2012

**Bibliothèque publique de Mashteuiatsh**  
77, rue Uapakalu  
Mashteuiatsh  
Tél. : 418 275-5386 poste 315

**Heures d'ouverture :**  
Lundi, jeudi et vendredi : 8 h – 16 h  
Mardi et mercredi : 8 h – 16 h  
18 h – 20 h  
Samedi : 10 h – 13 h 30

Horaires période des fêtes : fermée du 23 décembre 2011 au 3 janvier 2012

ainsi qu'aux centres de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) :

**Université du Québec à Montréal (UQAM)**  
Bibliothèque des sciences juridiques, Pavillon Hubert-Aquin  
Section des publications gouvernementales et internationales  
400, rue Sainte-Catherine  
Montréal (Québec) H2L 2C5  
Tél. : 514 987-6184

**Heures d'ouverture :**  
Lundi au vendredi : 8 h 30 – 22 h  
Samedi : 11 h – 17 h  
Dimanche : 11 h – 17 h

Période des fêtes : fermée à partir de 12 h le 23 décembre 2011 jusqu'au 4 janvier 2012 inclusivement.

**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Heures d'ouverture :**  
Lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h  
13 h – 16 h 30

Période des fêtes : fermé les 23, 26, 27 et 30 décembre 2011 et les 2 et 3 janvier 2012

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros 418 643-7447 ou sans frais 1 800 463-4732 de même que sur le site Web www.bape.gouv.qc.ca.

## SÉANCES D'INFORMATION

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra deux rencontres d'information :

**Le mardi 17 janvier 2012, à compter de 19 h 30**  
Salle Desjardins  
Forum-jeunesse Charlevoix-Ouest  
13, rue de la Lumière  
Baie-Saint-Paul

**Le mercredi 18 janvier 2012, à compter de 19 h 30**  
Centre récréatif Saint-Honoré  
100, rue Paul-Aimé Hudon  
Saint-Honoré-de-Chicoutimi

Toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, la tenue d'une audience publique relativement à ce projet; cette demande doit être faite au plus tard le 30 janvier 2012 à l'adresse suivante : Édifice Marie-Guyart, 675, boul. René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 5V7.

Le mercredi 14 décembre 2011

Cet avis est publié par EDF EN Canada conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q., 1981 c. Q-2, r. 23).

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
No. : 500-22-186950-112  
COUR DU QUÉBEC  
- CHAMBRE CIVILE  
COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC,  
Partie demanderesse

ALAN CARDIN  
" MTL-ESTRIE FINITION DE BÉTON ",  
Partie défenderesse

ASSIGNATION (139 C.p.c.)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:

[1] Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec/chambre civile du district de Montréal une Requête introductive d'instance. Une copie de cette Requête introductive d'instance, de l'avis à la partie défenderesse et l'avis de dénonciation des pièces ont été laissées à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame E. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance.

[2] À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

[3] Soyez aussi avisée que la Requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 3 février 2012 à 9h heures en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal.

À Montréal, le 9 décembre 2011  
(s) Marie-France Devlin  
Greffier-adjoint

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
No. : 500-22-187407-112  
COUR DU QUÉBEC  
- CHAMBRE CIVILE  
COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC,  
Partie demanderesse

D.C.G. CONSTRUCTION INC.,  
Partie défenderesse

ASSIGNATION (139 C.p.c.)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:

[1] Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec/chambre civile du district de Montréal une Requête introductive d'instance. Une copie de cette Requête introductive d'instance, de l'avis de dénonciation des pièces ont été laissées à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame E. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance.

[2] À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

[3] Soyez aussi avisée que la Requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 3 février 2012 à 9:00 heures en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal.

À Montréal, le 9 décembre 2011  
(s) Martine Bouchard  
MARTINE BOUCHARD  
Greffier adjoint  
J.B. 4099

AVIS D'EXERCICE DE LA PROFESSION DE DENTISTES AU SEIN D'UNE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Avis est par la présente donné que le CENTRE DENTAIRE LAVALLÉE LAVERGNE, poursuivra ses activités de dentistes au sein de la société CENTRE DENTAIRE LAVALLÉE LAVERGNE SENCRL, société en nom collectif à responsabilité limitée légalement constituée et immatriculée en vertu de la Loi sur la publicité légale des entreprises et ayant son siège social au 3055, Boulevard de la Pinière, Terrebonne, Québec.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que CREATIONS SUZANNA INC. - un corps politique dument incorporé selon la Loi ayant eu son bureau chef et principale place d'affaires au 156, Authier, St-Laurent (Qc), a déposé une cession le 29 novembre 2011 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 décembre 2011 à 10h00 au bureau du syndic, 1, Westmount Square, Bureau 900, Montréal (Qc), (514) 932-4115.

DONNÉ à Montréal, le 14 décembre 2011.

Appel & Cie Inc., Syndic  
Robert Takash, crp  
Syndic désigné

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que le 9 décembre 2011, 6359973 CANADA INC., a fait cession de ses biens, corps politique légalement constitué, situé au 4080 boul. des Sources, Suite 300, Dollard des Ormeaux, Québec et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23 décembre 2011 à 10h00, au bureau du syndic, 8585 boul. St-Laurent, Suite 210, Montréal, Québec.

G. BILL HAFNER, CRP, Syndic  
8585, boul. St-Laurent  
Bureau 210  
Montréal (Québec) H2P 2M9  
Tél. : (514) 382-6722  
Télex : (514) 382-9328

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél. : 514-985-3344

Fax : 514-985-3340

Sur Internet : www.ledavoir.com/services-et-annonces/avis-publics

www.ledavoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

Courriel : avisdev@ledavoir.com

## AVIS PUBLICS

TOMBÉES POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le Devoir ne sera pas publié les 26 et 27 décembre 2011 ainsi que les 2 et 3 janvier 2012.

Le service des avis sera fermé ces mêmes journées.

RÉSERVATIONS ET MATÉRIELS

Publications des vendredis 23 déc. et 30 déc. : les mercredis précédents avant 12h

Publications des samedis 24 déc. et 31 déc. : les mercredis précédents avant 16h

Publications des mercredis 28 déc. et 4 janv. : les jeudis précédents avant 12h

Publications des jeudis 29 déc. et 5 janv. : les jeudis précédents avant 16h

Tél. : 514-985-3344 Fax : 514-985-3340

## AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.



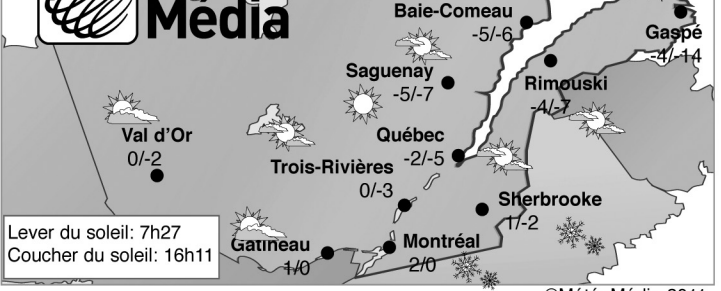
## L'ENGAGEMENT À LONG TERME VOUS FAIT PEUR?

Soyez famille d'accueil! La Société pour la Prévention contre la Cruauté envers les Animaux (SPCA) recherche des familles d'accueil pour héberger à court terme chiens, chats, lapins et autres animaux sympathiques jusqu'à ce qu'ils puissent être placés pour l'adoption. Le service de soins vétérinaires est disponible en échange d'une contribution

minime. La nourriture et l'équipement peuvent également être fournis. L'hébergement peut durer quelques jours ou plusieurs mois. Pour en savoir plus sur le programme des familles d'accueil de la SPCA, visitez www.spcamontreal.com ou téléphonez au 514.735.2711, poste 2237.

SPCA

## Météo Média



Lever du soleil: 7h27  
Coucher du soleil: 16h11

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Var -5/-13	Sol -5/-12	Londres	Plu 7/5	Var 8/4
Moncton	Nei 0/-6	Mel 2/-4	Los Angeles	Sol 15/8	Sol 15/8
Saint-Jean	Nei 1/-6	Mel 3/-4	Mexico	Sol 21/7	Sol 21/6
Toronto	Ave 6/4	Plu 11/3	New York	Sol 7/5	Plu 12/7
Vancouver	Plu 4/1	Ave 6/0	Paris	Plu 9/7	Plu 8/6
Winnipeg	Var -1/-17	Sol -10/-17	Tokyo	Plu 10/8	Var 14/9

Montréal	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui 2	0	8/6	3/9	-5/7
Ciel variable.	Faible pluie, pdp 40%.	Pluie, pdp 90%.	Passages nuageux.	Généralement ensoleillé.

Québec	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui -2	-5	3/10	3/13	-9/14
Généralement ensoleillé.	Quelques flocons, pdp 20%.	Averses de pluie ou de neige, pdp 90%.	Averses de pluie ou de neige, pdp 40%.	Généralement ensoleillé.

Gatineau	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui 1	0	7/8	0/12	-5/8
Nuageux avec percées de soleil.	Pluie, pdp 30%.	Pluie, pdp 90%.	Passages nuageux.	Généralement ensoleillé.

TROQUEZ HIVER ET FRISSONS POUR FAMILLE ET SENSATIONS AU UNIVERSAL ORLANDO RESORT!

Apprenez en plus sur comment vous pourriez GAGNER un voyage au Universal Orlando Resort en visitant le www.meteo-media.com/hiver

Le concours se termine à 23h 59min HE le 4 décembre 2011. Être âgé de 13 ans ou plus au moment de l'inscription. Huit (8) grands prix; valeur approximative de 4 230 \$ US. Pour consulter le règlement officiel, visitez le http://meteo-media.com/hiver

Météo Média

Météo Média

Allô prof : des services GRATUITS d'aide aux devoirs offerts à la grandeur du Québec!

Montréal (514) 527-3726  
Québec (418) 843-5355  
Extérieur 1-888-776-1455  
Internet www.alloprof.qc.ca

## ACTUALITÉS

EN BREF

## PMAD : un gel de 20 ans est exigé

Des groupes environnementaux, dont la Fondation David-Suzuki, Nature Québec et les Conseils régionaux de l'environnement (CRE) de Laval, pressent le gouvernement de décréter un gel de 20 ans du territoire agricole avant de ratifier le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) adopté jeudi dernier par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). «Les organismes ne comprennent pas le retrait, dans la dernière version du PMAD, du gel de cinq ans de construction dans le territoire agricole qui y était initialement prévu. Pourtant, la vaste majorité des mémoires produits pendant la consultation prévoient son renforcement, pas sa disparition», a indiqué hier Guy Garand, directeur général du CRE de Laval. À Laval, près de la moitié de la zone agricole n'appartient plus à des agriculteurs, mais à différents propriétaires, parmi lesquels des promoteurs et des compagnies à numéro. Si le PMAD n'est pas modifié, l'intégrité du territoire agricole est menacée, a-t-il dit. — *Le Devoir*

## Élections: deux villes, deux batailles

Interrogé sur la «bataille de Montréal» pressentie récemment par le collègue Michel David dans une chronique sur les prochaines élections au Québec, le maire de Québec ne semblait pas inquiet outre mesure hier. «Moi, je pense qu'on va avoir encore un bon poids politique et, si on est intelligents dans la ville et la région, on va le conserver», a dit Régis Labeaume en marge de son discours à la Chambre de commerce. Ces dernières années, on a plutôt parlé de batailles à Québec qu'à Montréal lorsque les élections pointaient à l'horizon. Étant donné le caractère imprévisible du vote dans la région de la capitale, les politiciens avaient tendance à venir courtiser ses électeurs, ce dont le maire Labeaume s'est souvent félicité. Or, comme l'avancait M. David, l'entrée en scène de François Legault sur l'échiquier politique fait en sorte que les circonscriptions montréalaises seront plus imprévisibles cette fois-ci. — *Le Devoir*

## Indépendance: l'affaire du PLQ, selon Guy Bertrand

L'avocat et ancien député péquiste Guy Bertrand lançait hier son «testament politique» à Québec en compagnie de certains membres de sa famille. Intitulé *Le projet Liberté-Nation*, son livre se veut un «ultime effort pour sauvegarder la langue française en Amérique». L'ouvrage de plus de 400 pages, qui ne sera pas vendu en librairie mais sera offert gratuitement sur le Web, avance que l'initiative du projet d'indépendance doit venir des régions, lesquelles doivent réclamer davantage de pouvoirs constitutionnels et créer «les États-Unis de l'Amérique française». En conférence de presse, M. Bertrand a par ailleurs expliqué que le Parti libéral du Québec (PLQ) était la formation toute désignée pour réaliser la souveraineté parce qu'il est le seul parti à pouvoir obtenir l'appui des allophones, des anglophones et des autochtones. À ceux qui jugeront ses opinions farfelues, l'avocat, qui aura bientôt 74 ans, répond qu'il est de dix ans en avance sur son temps. — *Le Devoir*

## Le décrochage, un enjeu local

En guise de solution au manque de main-d'œuvre dans des secteurs de pointe, le maire de Québec a proposé hier de lutter personnellement contre le décrochage. «Nous devons tous nous mobiliser pour contrer l'épouvantable gaspillage que représente le décrochage scolaire, auquel je m'attaquerai d'ailleurs personnellement dans les prochaines années», a-t-il dit dans son discours sur la stratégie de développement économique de la ville. Prié de préciser sa pensée, il a ajouté qu'il avait recueilli récemment 210 000 \$ dans ce but lors du Bal du maire. «Les directeurs des cégeps viennent me voir là-dessus, a-t-il poursuivi. On est capables de le faire localement. Il faut qu'on s'investisse là-dessus. Je pense que c'est moins le gouvernement que nous autres locaux [sic].» — *Le Devoir*

Crimes sexuels

## Des victimes à portée de souris

CAROLINE MONTPETIT

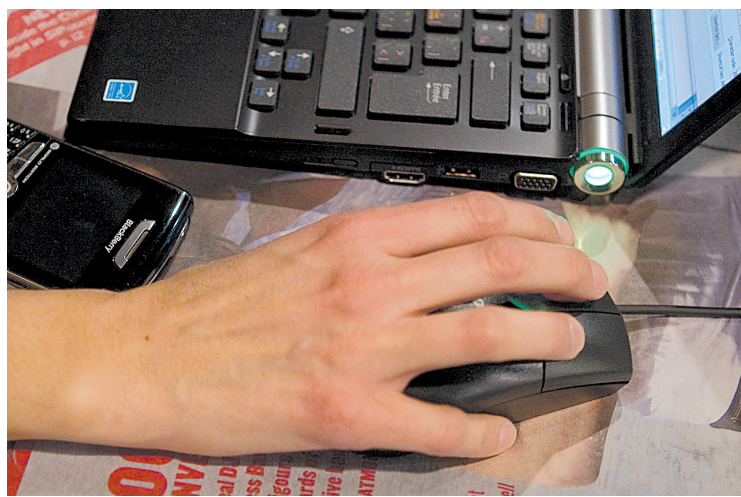
Ils jouent avec d'autres à des jeux vidéo. Clavardent avec un peu n'importe qui en réseau. Échangent des renseignements sur leur vie personnelle. Un parent québécois sur cinq croit que son enfant a été en contact avec un prédateur sexuel par son écran d'ordinateur. Le même pourcentage croit que son enfant a probablement été victime d'intimidation sur Internet. Un parent sur deux croit que son enfant a eu accès à des images sexuelles ou violentes de la même façon. Pourtant, seulement la moitié des parents des enfants de 3 à 12 ans disent avoir abordé ces sujets délicats avec leur enfant.

C'est le constat troublant qui ressort d'un sondage mené auprès de 1000 parents québécois par la Fondation Marie-Vincent, spécialisée dans la lutte contre la maltraitance des enfants.

Un enfant sur cinq exposé à un cyberprédateur sexuel, c'est énorme. Et c'est même en deça de la réalité, selon René Morin, de cyberaide.ca, un organisme pancanadien de prévention de la prédation sexuelle sur Internet. Pourtant, il n'y aurait pas plus de prédateurs sexuels qu'auparavant, croit la sergente Caroline Girard, de la Sûreté du Québec, affectée au dossier. Mais Internet rendrait à ceux-ci la tâche beaucoup plus facile.

«Le cyberprédateur sexuel est patient. Il sait qu'il ne faut pas qu'il aille trop vite dans ses rapports avec l'enfant. Souvent, il va travailler sur plusieurs victimes en même temps», explique René Morin. Souvent, dit-il, il va tester les limites de l'enfant, vérifier où commencent ces inhibitions sexuelles.

C'est connu, les enfants d'aujourd'hui commencent à fréquenter Internet très tôt. Dans l'en-



Les trois quarts des enfants de 3 à 12 ans ont accès au Web.

semble, les trois quarts des enfants québécois de 3 à 12 ans y ont accès, et la moitié des enfants de 3 à 12 ans y ont des relations interactives. Cela débute avec les jeux, qui comptent souvent un espace de clavardage, et cela se poursuit plus tard avec les réseaux sociaux et les pages personnelles. De 10 à 12 ans, la moitié des jeunes fréquentent Facebook, et 40 % ont une page personnelle, selon ce sondage. Ils sont aussi beaucoup plus habiles que leurs parents au clavier.

Selon René Morin, Internet est carrément un espace public, même s'il se cache dans l'intimité de notre maison. Il faut aussi tenir pour acquis, et leur dire, que les renseignements personnels transmis sur Internet ne s'effacent pas, et qu'il faut donc être prudent lorsqu'il s'agit de les divulguer. Ceci est vrai de tout ce qui circule sur le réseau, que ce soit des textos ou des photos prises avec un téléphone cellulaire. Nombreux sont les cas de photos qui ont fait le tour d'une école alors qu'elles n'étaient destinées qu'à un seul individu. Or il existe de véritables

concours de popularité chez les jeunes, dont certains se targuent d'avoir jusqu'à 5000 «amis» sur Facebook, soit autant de personnes qui peuvent suivre le fil de leur vie personnelle. «Est-ce qu'ils peuvent dire qu'ils connaissent bien ces 5000 personnes qui ont accès à ces renseignements?», demande René Morin.

Certains prédateurs sexuels ont pour but ultime de rencontrer l'enfant en personne, d'autres vont simplement essayer d'obtenir des faveurs, des photos par exemple, via le réseau.

À cyberaide.ca, on dit aux enfants de ne rien faire qui puisse les mettre mal à l'aise sur Internet. Si quelqu'un les y pousse, il faut en aviser un adulte. Depuis son avènement en 2002, cyberaide.ca a reçu 53 000 signalements de prédation sexuelle au Canada.

Si Internet est parmi nous pour de bon, avec ses potentialités infinies, il faut le garder à l'œil, de préférence en restant le plus près possible de nos enfants, malgré le temps qui court pour tous.

Le Devoir

ÉTUDE

## Les téléphones intelligents se multiplient au Québec

L'écart entre les riches et les pauvres adeptes de la téléphonie mobile s'accroît

FABIEN DEGLISE

La mobilité alimente les cliques. Le nombre de téléphones intelligents, qui permettent d'accéder à Internet, s'est considérablement multiplié depuis un an dans les poches des Québécois. Mais l'objet de communication reste encore et toujours une histoire de jeunes et de riches, résume le Centre francophone d'information des organisations (CEFRIO) dans son dernier bulletin NETendances dévoilé hier.

Cette enquête sur la mobilité au temps du numérique est sans ambages. Aujourd'hui, près de la moitié des 18 à 24 ans possèdent ce genre de téléphone multifonctionnel, sorte de mini-ordinateur de poche permettant de vivre en permanence en réseau. Un autre quart compte devenir propriétaire d'un tel appareil en 2012, peut-on lire.

En comparaison, dans l'ensemble de la population, 25,4 % des propriétaires de cellulaire ont opté aujourd'hui pour une version dite «intelligente». C'est une croissance de 50 % par rapport à l'an dernier. L'adoption est également plus marquée chez les 35-44 ans, 36,5 % d'entre eux possédant l'un de ces téléphones, indique le CEFRIO après avoir lancé un coup de sonde dans un bassin de 1000 personnes en octobre dernier.

Avec une marge d'erreur de 3,1 % (19 fois sur 20), l'organisme confirme au passage que cette technologie est encore et toujours le fait de la frange aisée de la population. «C'est à partir d'un revenu familial annuel de l'ordre de 100 000 \$ que le téléphone intelligent est détenu par une proportion d'adultes significativement plus élevée, soit de 52,4 %», a résumé hier Claire Bourget, qui a dirigé la recherche, soit le double du taux d'adoption chez l'ensemble de la population.

Près de la moitié des 18 à 24 ans possèdent un téléphone multifonctionnel

Fait étonnant, à peine 43 % des propriétaires d'un téléphone intelligent exploitent régulièrement les fonctionnalités de leur appareil en accédant à Internet de cette façon tous les jours et 38 % ne s'en servent tout simplement jamais.

Bien que toujours marginale, la tablette numérique creuse elle aussi le même écart, poursuit l'enquête, en se retrouvant aujourd'hui dans les mains de 5,2 % des adultes québécois, mais surtout ceux qui déclarent un revenu annuel de plus de 80 000 \$ (14,4 %) et de plus de 100 000 \$ (17,8 %). «À la lumière de ces résultats, on peut avancer, sans trop se tromper, que le coût actuel relativement élevé des tablettes en limite l'adoption», a indiqué la responsable de l'enquête.

Le Devoir

Budget de Montréal

## Un vote favorable en échange d'une promesse

JEANNE CORRIVEAU

Le budget 2012 de la Ville de Montréal, qui prévoit des hausses de taxes moyennes de 3,3 % l'an prochain, a été entériné hier après-midi par le conseil municipal. Malgré ses réticences, le maire de l'arrondissement de Lachine et membre d'Union Montréal, Claude Dauphin, s'est rallié à la majorité en échange d'une promesse de l'administration Tremblay-Applebaum de revoir de fond en comble le financement des arrondissements.

«Je suis prêt à accorder une dernière chance au président du comité exécutif et au maire de Montréal pour trouver une solution gagnante-gagnante», a commenté M. Dauphin, quelques minutes avant la tenue du vote.

Au terme d'une journée de débats, les élus ont adopté le budget 2012 de la Ville à 37 voix contre 25, les deux partis d'opposition ayant refusé de donner leur aval à ce budget.

Au cours des derniers mois, plusieurs maires d'arrondisse-

ment avaient dénoncé le gel des dotations versées par la ville centre aux arrondissements. Parmi eux figurait le maire de Lachine qui, pour boucler le budget de son arrondissement, a dû supprimer 15 postes, instaurer une taxe locale et abolir les camps de jour.

Le président du comité exécutif, Michael Applebaum, a réitéré son intention de revoir en profondeur le financement des arrondissements en tenant compte de plusieurs paramètres comme le nombre de kilomètres de rues, les valeurs foncières ou la vitalité du développement économique. Cette analyse pourrait mener à des correctifs pour le budget 2013. «On va commencer avec une page blanche», a-t-il promis.

M. Applebaum s'est aussi montré ouvert à l'idée de revoir la fiscalité municipale pour atténuer les hausses de taxes provoquées par les variations brusques des valeurs foncières. C'est la commission des finances qui se penchera sur la question.

Le Devoir

## 8 millions de Québécois

Le Québec a fracassé cette année le seuil des huit millions d'habitants, soit plus de 20 ans après avoir franchi celui des sept millions d'habitants, fait ressortir le Bilan démographique du Québec 2011 qui a été dévoilé hier. Voici d'autres faits saillants de l'étude annuelle effectuée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Le poids démographique du Québec a fondu au sein de la fédération canadienne, passant de 27,9 % au 1<sup>er</sup> juillet 1971 à 23,1 % trois décennies plus tard, la croissance de la population ayant été inférieure au Québec qu'au Canada. Entre 1990 et 2010, l'espérance de vie a grimpé de près de six ans chez les hommes pour s'établir à 79,6 ans, et de près de trois ans chez les femmes pour se fixer à 83,6 ans.

La population a vieilli depuis 1990. L'âge médian, qui sépare la population en deux groupes égaux, est passé d'un peu moins

de 34 ans à plus de 41 ans. Les femmes ont repoussé de plus de deux ans le moment de donner naissance à un premier enfant. Elles étaient en moyenne âgées de 26 ans en 1990, et de 28 ans l'année dernière.

Le Québec a accueilli 54 000 immigrants en 2010, en provenance de plus de 130 pays. Les principaux pays de naissance des immigrants admis étaient le Maroc (10,5 %), l'Algérie (8,2 %), la France (7,1 %) et Haïti (6,7 %). En 1990, les principales sources d'immigration étaient le Liban, Haïti et le Vietnam. Les jeunes de moins de 20 ans ont vu leur poids démographique se réduire de 26 % en 1990 à 22 % en 2011, alors que celui des 65 ans et plus est passé de 11 % à presque 16 %. L'arrivée progressive à 65 ans des générations nées entre 1946 et 1966 va accélérer la croissance des aînés au cours des 20 prochaines années.

Le Devoir

**Le Père Noël a besoin de vous...**  
**Mes emplettes de Noël tout en français !**



WWW.IMPERATIF-FRANCAIS.ORG

Office québécois de la langue française

Québec



LE DEVOIR



## ÉDITORIAL

## Fusion ADQ-CAQ

## Une cohabitation incertaine

La Coalition avenir Québec de François Legault a fait sa première victime. L'Action démocratique accepte d'intégrer ce nouveau parti. Elle n'avait pas le choix, étant au bout de son souffle. Elle ne perd toutefois pas tout. Elle gagne un pouvoir d'influence sur la formation de François Legault, qui s'ouvre ainsi à des politiques de droite.

Le président fondateur de la CAQ a raison de se réjouir de cette «fusion» dont il est apparemment le grand gagnant. La fusion n'est en effet qu'un artifice légal pour transmettre à sa formation le financement annuel attribué à l'ADQ par le Directeur des élections. Dans les faits, il s'agit bien d'une intégration qui donne à François Legault ses quatre premiers députés avec un budget de recherche et des droits de parole à l'Assemblée nationale, quelques milliers de membres et une structure organisationnelle. Tout cela rend concrète l'idée de coalition qu'il défend.

François Legault peut aussi y voir une illustration de la force de son mouvement, qui à peine lancé attirait à lui une large partie de l'électorat de l'ADQ. La futilité des efforts de redressement de ce parti amorcés par son jeune chef, Gérard Deltell, a été démontrée lors de l'élection complémentaire de Bonaventure. L'alternative devant laquelle se trouvait celui-ci se résumait à voir l'ADQ rayée de la carte à la prochaine élection ou à disparaître maintenant en faisant en sorte toutefois de préserver une partie de son héritage.

Cette dernière option s'imposait tout naturellement, même aux yeux de ses deux fondateurs, Jean Allaire et Mario Dumont, qui eux ne s'y sont pas trompés. Les adéquistes perdent un parti, mais gagnent une nouvelle plateforme politique où ils amèneront une culture politique qui repose sur quelque 20 ans de militantisme. En intégrant la CAQ une fois la «fusion» avalisée par les membres, les députés et les militants adéquistes ne laisseront pas à la porte leurs valeurs et leurs convictions. D'emblée, François Legault s'est plié à cette réalité en acceptant un premier compromis qui porte sur un projet-pilote de médecine privée.

Les adéquistes jouiront au sein de la CAQ d'une influence certaine que François Legault, pressé de réaliser cette intégration, n'a peut-être pas bien mesurée. Il devra se méfier. L'avantage des adéquistes, et en ce sens leur force, est d'intégrer la CAQ en groupe. Ils arrivent avec quatre députés, du personnel politique, des organisateurs dans une formation qui ne regroupe pour l'instant que des individus dans une structure encore en devenir, sans tradition partisane. En plus, l'image publique de la CAQ sera définie ces prochains mois par la prestation du petit caucous caquiste à l'Assemblée nationale que dirigera Gérard Deltell.

Si le mariage entre la CAQ et l'ADQ est pratiquement chose faite, reste à voir s'il sera un succès. Les prochains mois permettront de prendre la mesure des qualités de leader de François Legault. Il lui faudra tenir ensemble les morceaux disparates que sont des militants adéquistes avec des militants péquistes, des fédéralistes avec des souverainistes, tous des gens qui ont des convictions fortes et opposées. Cette cohabitation demeure incertaine. La formule passe-partout «je-suis-un-pragmatique» est commode pour ne pas répondre aux attaques de ses adversaires, mais elle cache bien mal l'absence de vision. Or les adéquistes ont une vision bien définie. La nature ayant horreur du vide, même en politique, ils pourraient être tentés de l'imposer.

## Manifestations en Russie

## Le sursaut

La vague de protestations qui se poursuit en Russie, hier dans la rue, aujourd'hui par l'entremise des réseaux sociaux, s'avère la plus retentissante depuis 1991. Et d'une. Et de deux, il est écrit dans le ciel que le vent de contestation constaté dans toutes les grandes villes du pays va aller en s'amplifiant d'ici l'élection présidentielle de mars 2012 qui doit consacrer, selon le scénario écrit au Kremlin, un troc des fonctions entre Dmitri Medvedev et Vladimir Poutine, ce dernier se réservant évidemment le poste de président. La cause de ce bouleversement, de ce sursaut démocratique, se résume en peu de mots: pour la majorité des Russes, Poutine est synonyme de stagnation politique et économique.

Sur le plan politique, les Russes ont encore présentes à la mémoire les promesses de modernisation, voire de libération, formulées lors de la précédente présidentielle par Medvedev et qu'il n'a jamais observées.

Bien au contraire. En effet, au cours du mandat qui s'achève, la liberté d'expression a été étouffée avec plus d'emphase qu'antérieurement, les droits de la personne ont été ramenés à un chapelet de vœux pieux s'adressant aux crédules, alors que le droit du public à l'information a été transformé, par médias interposés, en une caisse de résonance des dictats des autocrates en place. Preuve de cette volonté de réduire la démocratie à une poignée de confettis, Poutine a ordonné une augmentation de 33 % du budget affecté aux services de sécurité combinée à une réduction de 10 % des budgets consacrés au développement économique, à l'éducation et à la santé.

En ce qui concerne l'économie, il faut tout d'abord signaler que la récession de 2009 fut plus profonde en Russie que dans n'importe quel autre pays du G20 et que les croissances du PIB en 2010 et en 2011 ayant été beaucoup plus faibles là qu'au Brésil, en Chine et en Inde, un écart marqué entre le premier et les derniers s'est creusé, à un degré tel que ce qu'on nommait le BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) s'est transformé il y a peu en BIC. Il en est ainsi parce que la Russie souffre, entre autres choses, d'un manque criant d'investissements qui s'explique par un mot: la corruption! Celle-ci est si endémique que la classe d'affaires russe est la championne toutes catégories de l'exportation de capitaux.

Pour mieux mesurer l'étendue de ce fléau, on soulignera que, selon Transparency International, la Russie se classe derrière le Zimbabwe de Robert Mugabe et qu'en matière de compétitivité, le Sri Lanka est l'égal de la Russie. Quoi d'autre? La corruption est le moteur d'une violence inouïe. En 2011, l'argent noir a atteint les 300 milliards de dollars. On comprend que les Russes aient rebaptisé Russie unie, le parti de Poutine, le parti des voleurs et des tricheurs.

L'état de déliquescence économique combinée à la chape de plomb politique confectionnée par les Brejnev, version post-moderne, a aiguisé chez les Russes un sentiment de ras-le-bol si vif, pour l'instant du moins, que c'est à se demander si Poutine ne vient pas de pénétrer dans le territoire dit du début de la fin.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



## L E T T R E S

## Avez-vous des enfants ?

Lettre à M. Peter Kent, ministre de l'Environnement

Je suis mère, grand-mère et professionnelle de la santé. Je suis très inquiète pour la santé des Canadiens et des humains en général. Le lien entre la qualité de l'environnement et des maladies comme le cancer (la leucémie entre autres) et d'autres maladies n'est plus à faire.

Le mandat d'un ministre de l'Environnement est de protéger l'environnement, de faire respecter les besoins fondamentaux nécessaires à la survie de ces concitoyens, soit boire de l'eau pure, respirer de l'air sain, vivre dans un environnement propice à leur santé physique et sociale et à la santé de la faune et de la flore qui les nourrissent et avec lesquelles ils cohabitent dans des écosystèmes fragiles si leur équilibre est rompu par des exploitations industrielles de grande envergure.

Or quand je vous vois déclarer que le gouvernement, censé protéger les citoyens, se retire d'une entente mondiale comme le protocole de Kyoto, où tous essaient de fournir un effort pour assurer la survie de la planète et de nos enfants, je ne suis pas seulement déçue, mais outrée de cette décision irresponsable due à la cupidité du gouvernement de M. Harper qui ne se préoccupe que de son pétrole et de sa province!

Avez-vous des enfants, M. Kent? Comment pouvez-vous dormir le soir en sachant que vous mettez en danger la santé de nos enfants, nos petits-enfants et ceux qui suivront?

Si vous ne voulez pas remplir votre mandat qui est de protéger l'environnement, il vous faut considérer de démissionner. Je demande une réponse à ces questions, M. Kent!

Carmen Labelle

Lacolle, le 13 décembre 2011

## Les agences de notation et les paradis fiscaux

Depuis quelques jours, l'agence Standard and Poor's fait trembler la finance mondiale en annonçant une possible dégradation de l'évaluation des dettes publiques de tous les pays de l'Union européenne. En admettant que cette éventualité se concrétise, le site Internet de l'agence nous permet de réaliser que seules les dettes publiques de sept entités conserveraient la note enviable de AAA. Le Canada, l'Australie et la Norvège font partie de ce club sélect. Quatre paradis fiscaux complètent la liste: Hong Kong, Liechtenstein, Singapour et la Suisse.

Au moment où quelques agences de notations font la pluie et le beau temps en stigmatisant les dettes et déficits publics de la plupart des États, elles osent faire l'apologie des paradis fiscaux où des milliards de recettes fiscales sont déviées, voire blanchies. On s'étonnera ensuite que certains en viennent à occuper Wall Street!

Gabriel Danis

Montréal, le 12 décembre 2011

## Triste échangeur Turcot

On nous annonce que le remplacement de l'échangeur Turcot se fera en EPC (ingénieur-procureur-constructeur) [en français: conception-achat-construction, CAC] pour un prix forfaitaire, excluant la portion entretien. Les firmes privées qui ont préparé le devis de performance pourront soumissionner pour l'EPC. C'est le scénario classique pour devoir remplacer un nouvel échangeur Turcot dans 40 ans. Compter 75 millions par année à perpétuité en dol-

lars de 2011 et ajouter les frais d'entretien assumés par le ministère des Transports, sous-équipé en personnel.

Dans 20 ans, quand le nouvel échangeur Turcot commencera à tomber en lambeaux, le constructeur rejettera le blâme de ses vices de conception et de construction sur le mauvais entretien effectué par le ministère des Transports, lequel plaidera que le concept retenu exigeait des coûts d'entretien trop exorbitants. Des avocats et experts auront des mandats pour régler en catimini le litige des réclamations à coups de millions en frais d'honoraires. En 2055, on oubliera le tout parce qu'on repartira à zéro avec les mêmes firmes qui connaissent tous les méandres pour être les plus bas soumissionnaires, mais qui sont en définitive les plus ruineuses à long terme.

Dans d'autres contrées qui ont un climat semblable au nôtre, on construit des ponts et des viaducs qui durent des siècles. Au Québec, on est différent; on est juste un peu plus bête, comme disait Gérard Filion pendant les audiences sur la commission Laurendeau-Dunton. Dans la même lignée des constructions éphémères, allons-y avec le Musée d'art contemporain, l'hôpital Saint-Luc et pourquoi pas, dans quelques années, avec la Grande Bibliothèque et la Maison symphonique, dont on a réduit les budgets de construction comme peau de chagrin.

Au Québec la construction est un moteur de l'économie qui enrichit ses entrepreneurs, ses professionnels et sa caisse électorale. Voilà ce qui importe. Pourquoi se soucierait-on d'appauvrir un peuple?

Yves Roy

Architecte à la retraite

Le 11 décembre 2011

## L I B R E O P I N I O N

## Salut Falardeau!

GABRIELLE CARON

Québec

Un dimanche matin, début décembre. Falardeau, ne te fais pas de fausses joies, si je t'écris, c'est pas parce que les nouvelles sont bonnes... Je viens de m'asseoir pour lire *Le Devoir* de la fin de semaine, édition qui laisse comme un arrière-goût tant l'actualité est triste. Des matins comme ça, je prends un malin plaisir à m'imaginer que tu es encore en vie. À me demander, quels mots tu choisirais, quel sacre serait de mise, pour commenter l'actualité.

Je fantasme sur un article de ton cru réagissant au fait que Stephen Harper change les œuvres d'art pour des portraits de la reine dans les ambassades canadiennes, qu'il abandonne la communauté internationale et nous tous, «Canadiens», en démissionnant de Kyoto, qu'il investit 7,5 millions pour célébrer les 60 ans de règne d'Elizabeth II, qu'il coupe les petites subventions pour le Wapikoni mobile, entre autres, entre milliers d'autres.

Et si tu voyais de quoi a l'air le pays ces jours-ci, le nôtre, le bleu... Je n'ai pas besoin de te dire que Charest est toujours le médiocre que tu as connu et que Pauline fait dur. Certains jours, ils font pitié; d'autres, ils font franchement peur. Le PQ se meurt, les nouveaux partis ne sont pas trop convaincants. Ils sont gras dur, les politiciens, depuis que tu n'es plus là pour les traiter de «mangeux de merde». Ça com-

mence à faire longtemps que tu ne nous as pas parlé de la connerie congénitale ambiante. Il me semble que depuis ta mort, l'intégrité a pâli d'un ton au Québec.

Sinon... Pour nous changer des niaiseries qu'on entend, il y a Jean-François Nadeau qui vient de faire publier tes correspondances à Léon Spierenberg chez Lux. Tu parles de création, de ce feu en dedans qui se doit de produire, de faire quelque chose, et de combien c'est dur, non seulement de se battre contre soi-même pour le faire, mais de se battre contre les gens au pouvoir et contre les industries.

Tu étais fort, Falardeau. De ne pas baisser les bras. J'aimerais ça pouvoir te demander où tu l'as pris, ton courage. Je sais que tu étais amoureux du peuple, du petit monde, de la nature, de la simplicité et de la liberté... Mais dis-moi que toi aussi, y'a des saisons où la bataille te donnait le vertige.

Tu sais qu'il se fait désormais des sacs en tissu pour faire les courses sur lesquels on a écrit: «Pour les lâches, la liberté est toujours extrémiste.» — Pierre Falardeau. Ça doit être pour ça que tu faisais chier autant de monde, on est tellement vertueux en Occident, on n'aime pas trop s'avouer qu'on est des lâches et des vendus.

En attendant, je te lis et je te relis. J'écoute Ariane Moffatt, Chloé Sainte-Marie et les autres chanter la Bolduc. Dans ces moments-là, on croirait qu'il reste quelque chose. J'essaie de ne pas me laisser convaincre que la liberté est extrémiste. J'aimerais ça pouvoir te dire que je ne fais

pas partie des lâches, mais je suis loin d'en être sûr. Les temps sont durs, Pierre.

Où sont les poètes? Je ne peux pas croire que Vigneault tient encore debout mais que nous autres, tous les autres, on s'aplatit toujours un peu plus. Faudrait peut-être se retrousser les manches, avant que les derniers combattants, les Richard Desjardins, Hugo Latulippe et Fred Pellerin s'écroulent avant leur heure à force de porter un peuple entier sur leurs épaules, un peu comme toi. Faudrait peut-être qu'on se le demande, où est-ce qu'on s'en va, si on veut de la relève. Parce que si les poètes sont disparus... qui c'est qui l'écrit, le demain?

En attendant, je prends plaisir à monter vers le nord, vers l'Abitibi. Aller visiter nos amis anishnapes qui, eux autres, n'ont pas besoin de dictionnaire ou de vertu pour être poètes. Je ne sais pas si ça te fait le même effet, mais quand je les regarde aller, les autochtones, après toute la merde que la politique, ancienne comme actuelle, leur fait manger, je cherche indéfiniment le secret, la raison pour laquelle ils en ont développé les qualités les plus humaines qu'il puisse y avoir.

J'ai peut-être trop d'espoir, mais je ne peux m'empêcher devant tant de beauté de penser que, finalement, l'humilité, la générosité, la communauté, l'intégrité, c'est peut-être tout sauf de la vertu, c'est peut-être juste, une question de survivance.

Depuis ta mort, le Québec est peut-être un peu plus poli, mais il me semble qu'il est un peu moins brillant.



SERGE TRUFFAUT

## IDÉES

50<sup>e</sup> anniversaire des femmes en politique québécoise

## Hommage aux pionnières

JOSIANE LAVALLÉE

Historienne et responsable du numéro spécial «Les femmes en politique québécoise depuis 50 ans» (Bulletin d'histoire politique)

**L**e 14 décembre 1961, il y a exactement 50 ans aujourd'hui, Marie-Claire Kirkland (Casgrain) devenant la première femme élue députée à l'Assemblée législative du Québec. Elue dans la circonscription de Jacques-Cartier à une élection partielle après le décès de son père, Charles-Aimé Kirkland, qui était auparavant député de ladite circonscription, Marie-Claire Kirkland allait faire quelques semaines plus tard son entrée au Salon bleu de l'Assemblée législative de l'époque.

Ainsi, il aura fallu plus de 20 ans après l'obtention du droit de vote des femmes au Québec en 1940 pour que les Québécoises soient représentées par une des leurs au Parlement de Québec.

## Une progression lente

Rappelons qu'en 1961, une femme mariée n'avait pas le droit de signer un contrat, d'ouvrir un compte en banque ou encore de signer un bail sans l'autorisation de son mari. D'ailleurs, une fois élue, madame Kirkland-Casgrain dut obtenir l'autorisation écrite de son mari afin de pouvoir signer un bail pour un appartement à Québec. Au lendemain des élections générales de 1962, le premier ministre Jean Lesage lui confie un ministère d'État sans portefeuille. Elle sera, par conséquent, la première femme ministre de l'histoire du Québec. En 1964, elle présente le projet de loi 16 qui met fin à l'incapacité juridique de la femme mariée, modifiant du coup le Code civil de la province de Québec.

Il faudra attendre encore 12 ans pour voir plus d'une femme entrer à l'Assemblée nationale. Aux élections du 15 novembre 1976, cinq femmes accèdent au poste de députée. Par la suite, la progression fut constante jusqu'en 2003. Depuis cette élection générale, le nombre de femmes députées est demeuré pratiquement stable, mais n'a toutefois pas augmenté, et ce, depuis bientôt 10 ans. Il y a même eu une légère chute de la députation féminine aux élections générales de 2007. Toutefois, après cette élection, les femmes ont atteint la parité avec leurs collègues masculins au cabinet ministériel, du moins pour quelque temps.

## Des pionnières

Bien entendu, depuis ce 14 décembre 1961, le chemin parcouru par les femmes qui siègent et qui siègent présentement au Salon bleu de l'Assemblée nationale est tout à fait admirable et indéniable. Certaines d'entre elles peuvent s'enorgueillir d'avoir porté les premières certains titres — première femme ministre à la Justice, Linda Goupil; ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu et ministre de l'Industrie et du Commerce, Pauline Marois; présidente de l'Assemblée nationale, Louise Harel.

D'autres eurent le titre de première femme ministre de la Santé (Thérèse Lavoie-Roux), de ministre de l'Éducation (Lucienne Robillard) et de ministre des Finances, de présidente du Conseil du trésor et de chef de l'opposition officielle, madame Monique Gagnon-Tremblay.

## Tremplin pour l'avenir

Cinquante ans plus tard, ce sont 104 femmes qui accèdent au Salon bleu de l'Assemblée nationale. Nous pouvons dire que ces femmes députées n'étaient pas si différentes des



Marie-Claire Kirkland est devenue, il y a 50 ans aujourd'hui, la toute première femme élue à l'Assemblée nationale du Québec.

femmes de leur génération respective. Plusieurs d'entre elles ont embrassé les professions d'enseignante, d'infirmière et de secrétaire avant d'accéder au poste de députée dans les années 1970 et 1980. Quant aux plus jeunes d'entre elles, à l'instar de leur génération, elles sont diplômées dans divers champs d'études universitaires.

Seules 17 députées péquistes accédèrent au Conseil des ministres, contre 23 libérales. Certaines d'entre elles n'occuperont qu'un poste de ministre délégué ou encore un ministère sans portefeuille. Nous pouvons dire que ce club très sélect des femmes ministres n'est pas à la portée de toutes.

Que réserve maintenant l'avenir pour les femmes en politique québécoise? Sauront-elles accroître leur présence à l'Assemblée nationale, atteindront-elles un jour la parité avec leurs collègues masculins? L'histoire nous le dira.

Témoignons à ces femmes députées, ministres et chef de l'opposition notre profonde gratitude pour avoir été ou être encore nos représentantes à l'Assemblée nationale et surtout, remercions-les d'avoir ouvert la voie à toutes celles qui oseront aux prochaines élections présenter leur candidature comme femme députée et — qui sait? — accéder au Salon bleu de l'Assemblée nationale du Québec.

## Motion de blâme contre Yves Michaud

## Souvenir d'un cirque honteux à l'Assemblée nationale

YVES MICHAUD

Ancien député de l'Assemblée nationale

**L**e 14 décembre 2000, 109 députés de l'Assemblée nationale du Québec s'avisent en votant à l'unanimité une motion de blâme contre un citoyen, en violation flagrante des droits fondamentaux de la personne: sans faire comparaître le citoyen, sans lui lire son acte d'accusation, sans lui assurer une défense pleine et entière.

Les conspirateurs de cette félonie — du jamais vu dans l'histoire de plusieurs siècles de parlementarisme — sont Lucien Bouchard, ancien premier ministre et actuel lobbyiste du gaz de schiste, Jean Charest, actuel premier ministre, et le cauteleux Sylvain Simard, député de Sorel.

L'auteur des présentes lignes est le citoyen sali par le Parlement de la nation. Il attend toujours de l'Assemblée nationale une modification de ses règlements prohibant à jamais un viol aussi public et éhonté de la réputation. Des 66 députés du Parti québécois qui ont participé à ce vote infamant, 59 se sont excusés. Outre l'olibrius cité plus haut, trois membres de la députation péquistes,



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Yves Michaud a été député libéral de Gouin de 1966 à 1970.

te, Nicole Léger, Danielle Drolet, Claude Pinard, n'éprouvent aucun remords. Madame Marois n'a pas réussi à amener le trio délinquant à la moindre résipiscence. Discipline de parti à échelle variable?

Parmi les autres égarés de la formation indépendantiste, on retrouve l'ineffable François Legault, bégayeur de la langue française, géniteur du parti «cacaquiste», hochet divertissant de deux millionnaires qui s'ennuient. Suivent dans l'ordre Diane Lemieux, Jacques Léonard, Serge Ménard, Guy Chevrette, Jacques Brassard, Maxime Arseneau, dont le sommeil ne semble pas troublé par leur vote irresponsable de l'époque.

Quarante-quatre libéraux dévalués ont participé à la goujaterie imbécile du 14 décembre 2000. Personne, dans ce qui fut jadis cette formation politique respectable, n'a exprimé le moindre regret d'avoir été partie prenante au cirque honteux d'il y a 11 ans. Surtout pas l'actuel ministre de l'Injustice, Jean-Marc Fournier, hostile à toute forme de repentance et de correction des mœurs parlementaires, notamment les siennes, qui ne sont pas un modèle d'élégance et de raffinement.

Ceux que Jupiter veut perdre, il les rend fous, dit le proverbe. Le 14 décembre 2000, une folie collective a frappé les prêtres de notre temple des lois. Onze ans après, les choses demeurent en l'état. Il y a encore de beaux jours à venir pour notre Parlement bouffon.

Politique québécoise

## La tentation caquiste

SIMON COUILLARD

Professeur de philosophie au cégep de Drummondville

**O**n avait l'habitude de dire qu'on entre en politique comme en religion. Ce qui est implicite dans cette affirmation c'est que, dans l'Église comme au parti, ce sont les hommes qui appartiennent au pouvoir, et non l'inverse.

Pouvoir, savoir et vérité vont ensemble dans le domaine religieux comme dans le domaine politique. Le pouvoir impose un savoir et le savoir du pouvoir, dans sa nudité, c'est la vérité. Or en politique, la vérité, c'est le rapport de force. C'est une donne, et pour bien des penseurs, c'est l'équivalent du rapport des intérêts. On peut introduire les nuances appropriées.

Ce rapport suppose une multitude de déterminations difficiles à circonscrire. A cause de cette difficulté, il y a une part de liberté, et donc d'éthos, qui est laissée aux hommes et aux femmes concernant le découpage symbolique du «territoire» politique: ses intérêts, ses repères, son identité, mais surtout, sa parole souveraine. L'inadéquation du symbole et du rapport ouvre une brèche sur le réel, sur ce territoire qui nous échappe, comme ce fut le cas pour l'élection dans Bonaventure à en croire les réactions incrédules de certains députés péquistes.

## Vite, une nouvelle option!

Ces quelques considérations permettent peut-être d'évaluer la pertinence possible de la Coalition avenir Québec (CAQ) sous un autre angle. Le constat posé par un nombre substantiel d'électeurs, en d'autres mots, concerne le rejet du territoire politique actuel, de sa rigidité qui favorise la machine rouge et ses clientèles. Une machine, précisément, quant à son refus de la liberté et du symbole.

Ces Québécois sont à la recherche d'une nouvelle option. D'une part, on sait que le Parti libéral s'occupe en priorité de lui-même. Il n'y a rien de nouveau là-dedans. D'autre part, l'opposition a failli à son devoir moral, devant la vérité, de juguler une administration clanique et détestée. Que reste-t-il sinon la possibilité d'une refondation?

La plupart des Québécois se reconnaissent une identité commune et sont conséquemment plus ou moins nationalistes. Cette «chose» commune supporte une compréhension politique, par moments invoquée et évoquée efficacement par nos dirigeants nationalistes. Une autre faute des derniers chefs péquistes, à mon sens, a été justement leur mauvaise compréhension du rôle de l'identité et de ses exigences. Ça non plus, ce n'est pas nouveau. Le Parti québécois a souvent voulu, soit contrairement, soit devancer l'identité commune.

**Le pouvoir impose un savoir et le savoir du pouvoir, dans sa nudité, c'est la vérité**

## Intérêts constitutionnels

Les gens mentionnent différents raisons pour rejeter les grands partis, quant à leur façon d'administrer les fonds publics ou les hôpitaux par exemple. Il me semble que ces raisons se situent en aval, ou pour le dire autrement, elles sont conjoncturelles. En amont, il y a toujours une idée du territoire et de ses déterminations. Il me semble qu'on touche ici au point faible de la Coalition avenir Québec, à laquelle l'ADQ vient de se greffer. Le pragmatisme affiché de François Legault n'a rien de rassurant sur le plan formel. Son réformisme est de facture managériale: il offre aux Québécois davantage une option de gestion que de gouvernement.

Or la gestion n'atteint pas le niveau nécessaire pour un redécoupage du territoire politique. En clair, on reconduit l'essentiel de nos vieux problèmes, à moins que l'on renonce simplement à se territorialiser. Le langage administratif remplacera-t-il la parole politique? On verra, comme dit l'autre.

Pour l'instant, la coalition se dit nationaliste. Mais avant de s'engager dans ce pouvoir-savoir-vérité, si l'on est soi-même nationaliste, il serait sans doute prudent d'attendre que le brouillard soit levé sur sa conception des principes constitutifs, voire des intérêts constitutionnels, de notre territoire.

## Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel ([redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Desjardins (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Madeleine Blouin Souchy et Amélie Daoust-Boisvert (santé); Information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters); Information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); Information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); Information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (carticaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet); Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Karl Retino-Parazelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérrer (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer (Québec); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Maxin-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion); ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

## ACTUALITÉS

## KYOTO

SUITE DE LA PAGE 1

La Chine, l'Inde et même le Japon, un allié du Canada dans les négociations sur le climat, lui ont tous enjoint hier de revenir sur sa décision qui le situe, seul avec les États-Unis, en marge des 192 pays qui ont ratifié le protocole de Kyoto et s'en déclarent solidaires jusqu'ici.

Au même moment, à Genève, le Groupe international sur l'évolution du climat (GIEC) affirmait par communiqué que l'entente de Durban jetait les bases d'une lutte efficace contre les changements climatiques. Cependant, le GIEC disait craindre que la lutte ne s'amorce trop tard si le futur traité n'arrivait pas très rapidement à des résultats.

Selon le GIEC, les émissions planétaires doivent cesser de croître d'ici 2020 et s'abaisser radicalement par la suite pour se situer entre -50 % et -80 % d'ici 2050 si l'humanité veut stopper l'augmentation de la température terrestre à 2 °C. Selon le GIEC, le compte à rebours est commencé, car pour y arriver, il faut que les émissions planétaires aient été ramenées d'ici huit ans de -25 à -40 % sous le niveau de 1990. Pour sa part, le Canada s'est engagé mais strictement volontairement à les ramener pratiquement au niveau de 1990 en 2020.

Quant à elle, la grande patronne de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, Christiana Figueres, a déclaré hier: «Je regrette que le Canada ait annoncé son

retrait et je suis surtout surprise du moment qu'il choisit. Que le Canada soit ou non partie au protocole de Kyoto, il a néanmoins l'obligation légale en vertu de la Convention de réduire ses émissions, et une obligation morale aussi vis-à-vis lui-même et les futures générations d'adopter une attitude de leader dans l'effort international requis. Les pays industrialisés dont les émissions ont augmenté sensiblement depuis 1990, ce qui est le cas du Canada, se retrouvent dans une position de faiblesse quand ils invitent les pays en développement à réduire leurs émissions.»

Les pays en développement, comme la Chine et l'Inde, ont été plus directs. «La décision du Canada de quitter le protocole de Kyoto est regrettable et va à l'encontre des efforts de la communauté internationale au moment où la conférence de Durban, comme chacun sait, a fait d'importants progrès en garantissant une deuxième phase d'engagement au protocole», a déclaré clairement le porte-parole du ministre chinois des Affaires étrangères, Liu Weimin. Ce dernier a poursuivi en souhaitant que «le Canada fasse face à ses responsabilités et à ses engagements [...] et qu'il adopte une attitude constructive en participant à la coopération internationale pour lutter contre les changements climatiques.»

En Europe, des agences de presse et des médias réputés comme *The Guardian*, en Grande-Bretagne, rapportaient qu'un officiel chinois avait aussi qualifié l'attitude des conservateurs canadiens «d'absurde».

Le Japon, un allié du Canada dans les négociations sur le climat, a même, par la voix de son ministre de l'Envi-

ronnement, Goshi Hosono, insisté hier pour que le Canada demeure lié par le protocole de Kyoto. Un responsable indien a pour sa part indiqué que la décision canadienne mettrait en péril les maigres progrès réalisés à la conférence de Durban.

Pour la France, a expliqué Bernard Valero, porte-parole des Affaires étrangères, le retrait du Canada du protocole de réductions de gaz à effet de serre «est une mauvaise nouvelle pour la lutte contre le changement climatique». Mais, a-t-il poursuivi, «il n'est pas question de relâcher nos efforts et de briser la dynamique de l'accord de Durban, qui forme un tout cohérent».

## «Acte de sabotage»

Ian Fry, le négociateur de Tuvalu, un petit pays insulaire menacé de noyade par le relèvement des mers, a déclaré que «pour un pays vulnérable comme Tuvalu, c'est un acte de sabotage contre notre avenir. Se retirer du protocole de Kyoto est un acte irréfléchi et complètement irresponsable».

La décision canadienne a fait les manchettes partout, jusqu'en Iran où le *Teheran News* disait que le Canada se comportait en «fripouille» envers le traité international. En Allemagne, le très sérieux *Financial Times Deutschland* écrivait qu'il faut bannir le renégat des futures discussions sur le climat parce qu'il ne respecte pas sa parole.

Pour le professeur Nigel Bankes, de la Faculté de droit de l'Université de Calgary, il est faux de dire, comme l'a affirmé le ministre Peter Kent, que le Canada n'a d'autre choix que d'acheter

pour 14 milliards de crédits d'émissions pour respecter ses engagements.

Le protocole, disait-il en entrevue, prévoit qu'un pays peut négocier un étalement de sa dette climatique dans la seconde phase du protocole, une phase dans laquelle il est d'ailleurs libre de choisir son propre objectif. Si le Canada avait décidé comme les autres signataires de reporter durant cette deuxième phase ses engagements de la première phase, cela aurait certainement été plus apprécié des autres pays que de le voir se retirer tout simplement. Pour régler sa dette sans avoir à payer le montant de ses arrérages, il n'a qu'à imiter dès lors les pays responsables, qui imposent des réductions à leurs grands émetteurs et qui s'activent à décarboniser leur économie, dit-il.

Pour le professeur de droit Markus Gehring, de l'Université d'Ottawa, il est «tout simplement contraire aux faits» d'affirmer que le Canada n'avait pas de programme de lutte contre les changements climatiques avant l'arrivée au pouvoir des conservateurs, comme le répètent les ténors gouvernementaux. Il y avait bel et bien un plan d'ensemble, des programmes et une enveloppe de 10 milliards, et même un projet de loi prêt à être déposé au Parlement pour donner un caractère législatif à cette politique, une politique rapidement torpillée par les conservateurs après leur arrivée au pouvoir.

Avec la collaboration d'Hélène Buzzetti  
Le Devoir  
Avec Reuters et l'AFP

## FACTURE

SUITE DE LA PAGE 1

Ce nouveau lien, qui traverserait deux secteurs pourtant «réservés aux fins de parcs», pose toutefois plusieurs défis. Une partie du tracé se retrouverait dans le pergélisol et il faudrait franchir plusieurs cours d'eau. Dans une des options envisagées, les rails passeraient par le Labrador, ce qui ferait en sorte que le projet serait de compétence fédérale. De plus, la hausse prévue de la fréquentation des infrastructures ferroviaires entre Schefferville et Sept-Îles nécessiterait de nouveaux investissements. «En effet, la capacité actuelle ne serait pas suffisante pour accueillir l'ensemble des projets prévus au nord de Schefferville», précise l'étude. Même chose pour le port de Sept-Îles.

## Un projet de 6 milliards?

La firme d'ingénierie mandatée par Québec estime que le seul projet de nouveau tronçon coûterait au moins 2,5 milliards de dollars. Une facture à laquelle il faudrait ajouter les coûts d'entretien annuels, évalués à 18 millions. Genivar a aussi calculé que si ce projet était financé sur une période de 30 ans, les remboursements en capitaux et en intérêts atteindraient 5,8 milliards de dollars. Sans compter les travaux sur le tronçon de 600 kilomètres situé plus au sud.

Reste à voir qui financerait un tel projet. Les auteurs de l'étude expliquent que le secteur privé refuserait probablement de prendre un tel «risque» financier, en raison du coût du projet, mais aussi du caractère cyclique de l'industrie minière. «[...] Étant donné que le partenaire privé visera la rentabilité financière du projet, il se pourrait que la voie ferrée ne se rende pas à Kuujuaq, puisque les sites miniers pour lesquels une mise en activité est prévue au cours des prochaines années sont situés plus au sud», évalue-t-on également dans ce document de 132 pages disponible sur le site du *Devoir*. Sans oublier que les mines projetées ont, au mieux, une durée de vie de 35 ans.

Une division de la facture entre le secteur public et le secteur privé serait plus avisée, selon l'étude. Québec engagerait alors des fonds publics, mais pourrait aussi assurer l'accès à la voie ferrée et la poursuivre jusqu'à «un port en eau profonde sur les rives de la baie d'Ungava». Mais encore une fois, le secteur privé risque de ne pas être au rendez-vous. Par exemple, «le partenaire privé pourrait juger que les risques inhérents à la fréquentation du chemin de fer sont trop importants pour garantir la rentabilité du projet à long terme».

Et si l'État prenait tous les coûts à sa charge, des minières qui ont payé leurs infrastructures ferroviaires pourraient crier à la «concurrence déloyale». «Ces compagnies minières pourraient également demander des subventions pour la construction de nouvelles infrastructures de transport ou pour la réfection des infrastructures actuelles.»

Bref, la question du financement apparaît pour le moins complexe. De toute façon, a-t-on répondu au bureau du ministre délégué aux Transports, une autre étude doit être menée dans le cadre du Plan Nord au sujet d'un «lien terrestre» permettant de désenclaver Kuujuaq en la reliant au sud du Québec. On étudiera la construction d'une route ou d'une voie ferrée.

Chose certaine, ce projet s'inscrirait dans l'ambitieux projet «de plusieurs générations» lancé par les libéraux de Jean Charest. Et les minières, bien conscientes des dizaines de milliards de dollars qui dorment sous terre, ont déjà investi cette zone. Genivar a calculé que 60 entreprises sont déjà actives dans la zone ciblée dans l'étude. En tout, 8500 kilomètres carrés étaient sous permis en 2010. On y cherche du fer, de l'or, du zinc, du nickel et de l'argent.

## Hydroélectricité trop chère

L'étude de Genivar revient sur trois importants projets hydroélectriques qui étaient inscrits dans le plan stratégique 2004-2008 d'Hydro-Québec, soit ceux des rivières Caniapiscou, George et à la Baleine. Tous ces projets sont jugés trop coûteux pour être mis de l'avant, en plus d'être difficilement envisageables d'un point de vue environnemental. «L'éloignement d'hypothétiques sites dans la zone d'étude par rapport aux lignes de transport et la taille des projets de développement envisagés ne semblent donc pas permettre d'obtenir un prix de vente de l'électricité compétitif», souligne le rapport.

Hydro-Québec doit investir pas moins de 47 milliards de dollars d'ici 25 ans dans des projets énergétiques dans le cadre du Plan Nord. Mais il est «trop tôt» pour dire si les trois projets inscrits dans le plan stratégique 2004-2008 en feront partie, selon ce qu'a répondu la société d'État.

En entrevue au *Devoir*, l'ancien premier ministre Jacques Parizeau s'inquiétait récemment de la volonté d'Hydro-Québec de se déployer toujours plus au nord. «Le message, c'est on continue vers le nord. Sans détails, sans précisions, Hydro-Québec monte vers le nord, et à des coûts qu'on ne connaît pas. Ils s'arrêteront quand? On ne sait pas. C'est énorme. Et les filières autres d'hydraulique demeurent tout à fait secondaires.» D'autres économistes estiment carrément que ces investissements présentent une menace pour les finances publiques.

Le Devoir

Le Devoir

## LEGAULT

SUITE DE LA PAGE 1

«Pour moi, les mots «nationaliste» et «autonomiste» sont des synonymes», a-t-il répondu par la suite à une question d'un journaliste.

A part celle de nationaliste — ou d'autonomiste —, François Legault refuse les étiquettes. «C'est important aussi qu'on ne passe pas des étiquettes souverainiste-fédéraliste et celles de gauche-droite», a-t-il dit.

François Legault reconnaît que plusieurs décisions du gouvernement Harper vont à l'encontre des valeurs québécoises. Mais il aime bien la conception minimaliste que se font les conservateurs de l'État fédéral. «M. Harper, sur certaines décisions économiques [grâce auxquelles] on souhaite avoir un petit gouvernement et le moins d'impôt possible à Ottawa, on peut l'appuyer», a-t-il dit.

Certes, une majorité de Québécois s'oppose à la destruction du registre des armes à feu, à un Code criminel plus dur pour les jeunes contrevenants et à l'abandon du protocole de Kyoto, mais en rassemblant les nationalistes, en mettant fin à la division entre souverainistes et fédéralistes, le Québec pourra faire valoir ses vues et infléchir Otta-

wa, a prédit François Legault.

L'entente de principe, approuvée par 27 des 32 membres du comité exécutif de l'ADQ lundi soir, sera soumise au début de janvier aux membres qui voteront pas la poste, un scrutin supervisé par la firme de comptables Raymond Chabot Grant Thornton. Claude Garcia et Adrien Pouliot, de la Commission politique de l'ADQ, ainsi que le président de la Commission des jeunes, Denis Claveau, s'opposent farouchement à l'entente.

On s'attend à ce que quatre députés indépendants — les ex-adéquistes Eric Caire et Marc Picard, ainsi que les ex-péquistes Benoit Charette et Daniel Rathé — se joignent à la CAQ d'ici la fin de l'année. «J'aimerais que des députés libéraux acceptent enfin de voir la lumière», a lancé François Legault en guise d'invitation.

Gérard Deltell demandera au président de l'Assemblée nationale, Jacques Chagnon, que la reconnaissance parlementaire de l'ADQ et les budgets afférents soient transférés au parti issu de la fusion. La CAQ assumera la dette de l'ADQ qui était de 700 000 \$, mais qui se retrouve dans les 200 000 \$, selon nos informations. Le nouveau parti touchera par ailleurs la subvention annuelle de 780 000 \$ versée par le Directeur général des élections du

Québec (DGEQ) à l'ADQ.

Gérard Deltell agira comme chef parlementaire de la CAQ, Sylvie Roy conservera son poste de leader parlementaire, tandis que François Bonnardel représentera le caucus au sein de l'exécutif de la CAQ. Trois des huit membres de l'exécutif, dont le vice-président non encore désigné et Christian Lévesque, affecté au financement, devraient provenir des rangs adéquistes.

## Un congrès en mars

Mais le chef, c'est François Legault et à ce titre, c'est lui qui désignera les 125 candidats du parti pour les prochaines élections générales. Les candidats adéquistes qui se préparent dans plusieurs circonscriptions devront se mesurer à quelque 800 aspirants candidats qui se sont manifestés à la CAQ. Le premier congrès caquiste doit avoir lieu en mars, a indiqué François Legault.

François Legault n'a pas l'intention de se présenter dans une élection partielle puisqu'il s'attend à ce que Jean Charest déclenche des élections générales rapidement, en mai ou en juin, avant les audiences publiques de la commission Charbonneau.

Pour dorer la pilule des adéquistes, Gérard Deltell a souligné que, parmi les 20 actions du plan de la CAQ, une dou-

zaine étaient tirées des propositions de l'ADQ. En outre, François Legault a accepté que soit lancé éventuellement un projet pilote de «mixité» en santé: des médecins auront le droit de faire payer certains de leurs patients tout en continuant, par ailleurs, de pratiquer dans le système public.

François Legault s'est dit prêt à évaluer la possibilité d'instaurer une allocation hebdomadaire de 100 \$ par enfant pour les parents qui n'envoieraient par leurs enfants dans un service de garde subventionné. Mais la mesure est trop coûteuse — entre 500 et 600 millions par année — et ne sera pas mise en œuvre avant longtemps, convient même Gérard Deltell.

Que François Legault, qui se dit social-démocrate et un promoteur de «la gauche efficace», appuie cette mesure conservatrice peut surprendre. Elle aurait pour effet d'encourager financièrement les mères qui touchent un faible salaire à rester à la maison. Mais pour Gérard Deltell, il s'agit d'une «affirmation abjecte»; c'est la liberté de choix qui est en cause. «On n'a jamais dit qu'on remettait en question les CPE [centres de la petite enfance], s'est défendu François Legault. L'un n'exclut pas l'autre.»

Le Devoir

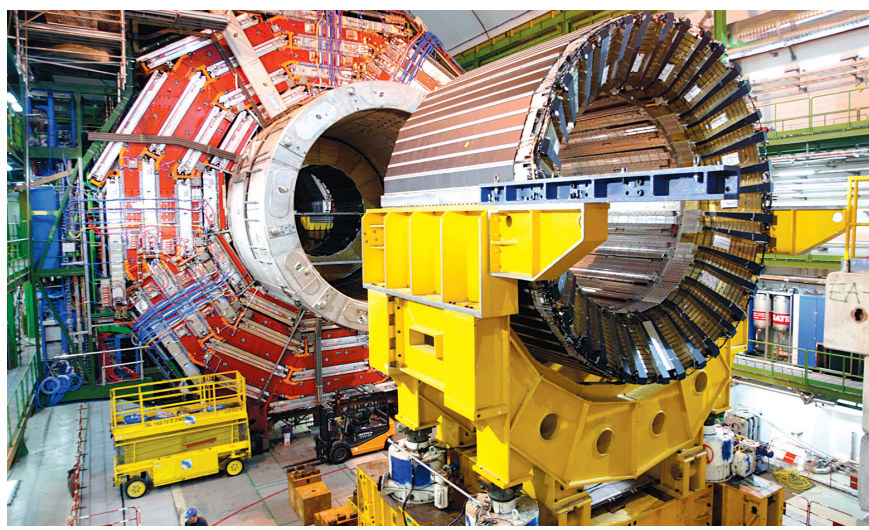
## BOSON

SUITE DE LA PAGE 1

le monde croit que le boson de Higgs existe, mais on cherche une preuve de son existence», souligne d'entrée de jeu David London, professeur au Département de physique de l'Université de Montréal.

On dit que le boson de Higgs est insaisissable en raison de sa grande instabilité, qui ne facilite pas la tâche des scientifiques qui tentent de confirmer expérimentalement son existence. Dès qu'il est produit, le boson de Higgs se désintègre aussitôt en d'autres particules. Et ce sont ses produits de désintégration que l'on essaie de détecter après avoir provoqué des collisions entre protons. «Lorsqu'un quark issu d'un premier proton percute un antiquark provenant de l'éclatement d'un autre proton apparaissent diverses particules, dont un boson z, lequel se désintègre en boson de Higgs. Ce dernier donne à son tour naissance à un quark b [pour bottom] et un antiquark b, qui tous les deux se décomposent en électron, positron, neutrino, antineutrino, quark c et antiquark c, que l'on capte dans les grands détecteurs du LHC», précise M. Gordon.

Les deux grandes expériences menées au LHC à l'aide des détecteurs ATLAS et CMS ont présenté chacune de leur côté de fortes probabilités que le boson de Higgs ait une masse de 125 gigaélectronvolts (GeV), soit 125 fois celle d'un proton (1 GeV). «La signification statistique n'est toutefois pas suffisante pour permettre de conclure», a affirmé hier Guido Tonelli, porte-parole de l'expérience CMS, au cours d'une communication publique au CERN,



DENIS BALIBOUSE REUTERS

Les scientifiques espèrent que le grand collisionneur du CERN leur permettra bientôt de prouver l'existence du boson de Higgs.

l'organisation européenne pour la recherche nucléaire qui gère le LHC. «À ce stade, ce que nous voyons correspond soit à une fluctuation du bruit de fond, soit à la présence du boson. Des analyses plus fines et les données supplémentaires que nous fourniront cette magnifique machine en 2012 nous donneront assurément la réponse.»

## Une recherche difficile

La chasse au boson de Higgs n'est pas simple pour diverses raisons, explique M. Gordon. «Aucun autre collisionneur n'était parvenu à produire des bosons de Higgs, car l'énergie des collisions qu'on y provoquait n'était pas suffisante», fait remarquer le physicien du Groupe de physique des particules de l'Université de Montréal.

Le LHC accélère deux faisceaux de protons à des vitesses approchant celle de la lumière avant de les diriger l'un

contre l'autre, ce qui induit des collisions entre protons qui sont susceptibles de faire apparaître des bosons de Higgs qui auraient une masse de l'ordre de 125 GeV.

Deuxièmement, «les produits de la désintégration du boson de Higgs sont difficiles à détecter avec certitude, car le quark b et l'antiquark b qui en font partie peuvent aussi être produits par la désintégration d'autres particules, comme le boson z. Il faut donc non seulement pouvoir détecter les quarks b et antiquarks b, mais aussi mesurer leur énergie afin de s'assurer qu'ils proviennent bien d'un Higgs. Et comme la mesure de l'énergie de ces particules est approximative, il faut rassembler un nombre suffisant d'événements pour s'assurer qu'elles proviennent bien d'un Higgs et non du bruit de fond, lequel fait référence aux événements autres que ceux qui sont recherchés», explicite le chercheur.

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

à 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Bureau de Québec 418-643-1541

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courriel avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390